l'unité

N° 269 — 5 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 4-10 novembre 1977

LA FILIERE SUISSE: 400 MILLIARDS EN FUITE



Coll. Fondation Jaurès



LEO FERRE PATRICK ULLMANN

LA MEMOIRE ET LA MER

Dans cette plaie comme d'un trou
Grouillant de cris comme la vague
Quand les goélands sont jaloux
De l'architecte où s'extravaguent
Des maçons aux dents de velours
Et le ciment de leur salive
A te cimenter pour l'amour
Ton cul calculant la dérive

Mes souvenirs s'en vont par deux
Moi le terrien du Pacifique
Je suis métis de mes aveux
Je suis le silence en musique
Le parfum des mondes perdus
Le sourire de la comète
Sous le casque de ta vertu
Quand le coiffeur sèche ta tête

Muselle-moi si tu le peux
Toi dans ton ixe où le vacarme
Sonne le glas dans le milieu
Moi planté là avec mon arme
Tu es de tous les continents
Tu m'arrives comme la route
Où s'exténuent dix mille amants
Quand la pluie à ton cul s'égoutte

Il faut accepter de se noyer dans ce livre-dialogue où Léo Ferré et Patrick Ullmann se renvoient leurs images, leurs chants et leurs cris, sur le rythme profond des marées qu'ils célèbrent.
Paul Guimard, extrait de la préface.

éditions
henri berger
paris

Exposition des images originales de Patrick ULLMANN: Galerie Noire, 23 rue Sainte-Croix de la Bretonniére 75004 PARIS.
Du 26 Octobre au 27 Novembre 1977, tous les jours de 10h à 19h.

Fondation Jean-Jaurès

sommaire

FRANCE

4 P.C. : LA BASE MANQUE D'ENTHOUSIASME, PAR ANTOINE VIOLET

6 TEXTILE : UN PLAN, DE TOUTE URGENCE, PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE
VILLEURBANNE : 600 ELUS MOBILISES, PAR EMMANUELE PLAS

7 L'EDITORIAL DE CLAUDE ESTIER

8 40 VILLES OU LA VIE A CHANGE, PAR EMMANUELE PLAS

DOCUMENT

12 LA FILIERE SUISSE : 400 MILLIARDS EN FUITE, PAR JEAN-LOUP REVERIER



MONDE

21 BRESIL : LA DICTATURE S'EFFRITE, PAR FRANCIS PISANI

23 AFRIQUE : LA POLITIQUE DE GRIBOUILLE, PAR GUY PERRIMOND

SOCIETE

24 RECHERCHE : EUREKA, ON BRADE, PAR MARIE-JOSE BERNARDOT

27 MEDECINE SOCIALISTE, PAR VERONIQUE NEIERTZ

CHANSONS

28 LE CHANT DE MERE MEDITERRANEE, PAR JACQUES ERWAN

TELEVISION

29 LA TRIPE ICONOCLASTE, PAR GABRIELLE ROLIN

BONNES FEUILLES

30 L'OMBRE DE STALINE, PAR CLAUDE ESTIER



Photos et dessins : A.f.p. (pages 18, 23, 24, 25), Coureuil (pages 12, 17, 19, 26, 28, 29), Demoulin (pages 5, 15), Jean Hin (page 20), Keystone (page 32), Pascal Lebrun (pages 9, 11), Pym (pages 1, 27), Schatzberg (page 25), Solo (pages 20, 21, 29), Sygma (pages 6, 14, 21, 23, 25), Viva (page 5).

UN BILAN TRES POSITIF

Trois semaines après le lancement de notre campagne, le premier bilan que l'on peut en dresser est largement positif. Près de deux mille abonnements nouveaux nous sont déjà parvenus. La vente en kiosques a augmenté dans des proportions considérables à Paris et dans plusieurs grandes villes. Quant à la diffusion militante, elle connaît un essor particulièrement remarquable, « l'Unité » nouvelle formule étant devenue un instrument de présence efficace des socialistes sur les marchés ou à la porte des entreprises.

Il ne faut pas s'arrêter là. L'effort doit se poursuivre et se développer encore pendant tout le mois de novembre. A tous ceux qui veulent soutenir l'organe national du Parti socialiste nous demandons de s'abonner ou de se réabonner sans tarder. Outre l'économie que vous réaliserez par rapport au prix d'achat au numéro, vous nous apporterez la sécurité financière indispensable.

Pour vous remercier de votre concours, nous offrons à tous ceux qui s'abonneront ou se réabonneront pour un an avant le 1er décembre un cadeau d'une valeur de 35 francs, c'est-à-dire, à leur choix, soit le livre de Pierre Mauroy « Héritiers de l'avenir » (Stock), soit celui de Claude Estier « la Plume au poing », qui paraît cette semaine avec une préface de François Mitterrand et dont nous publions quelques « bonnes feuilles » en pages 30 et 31.

Répondez vite à notre appel, et d'avance merci.

BULLETIN D'ABONNEMENT
A RETOURNER
41, BOULEVARD MAGENTA
75010 PARIS

Je soussigné .....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » :

- ▶ abonnement d'un an (150 F) ☐
- ▶ abonnement de six mois (90 F) ☐

en souhaitant recevoir en cadeau (pour un abonnement d'un an)



▶ soit le livre de Claude Estier ☐



▶ soit le livre de Pierre Mauroy ☐

et vous adresse la somme correspondante par chèque bancaire ☐

par chèque postal ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 30 349 80 La Source ☐

Date Signature

Collection Fondation Jean Jaurès

P.C.: LA BASE MANQUE D'ENTHOUSIASME

« Si le comportement du P.c. aboutit à ce que la gauche perde les élections, les travailleurs n'auront pas à choisir entre un Smic à 2 200 F ou à 2 400 F. Il restera à 1 700 F, car la droite restera au pouvoir ! » Un argument qui trouve un certain écho chez les militants communistes

Jeudi prochain 10 novembre, le comité central du Parti communiste tiendra une session exceptionnelle élargie aux secrétaires fédéraux et, pour la première fois, ouverte à la presse. Les journalistes admis sur invitation spéciale ne doivent pas pour autant s'attendre à pénétrer dans le secret des délibérations des instances dirigeantes du P.c.f. Il s'agit bien d'un comité central « exceptionnel » qui fait partie de la campagne de propagande entreprise depuis quelques semaines. On y célébrera le 600 000e adhérent au Parti et on se félicitera, comme l'écrit à l'avance le bulletin d'information du bureau de presse, « de l'accord profond manifesté par un nombre croissant de travailleurs avec l'action du Parti communiste français ».

Aucune surprise donc à attendre. Ce n'est pas ce jour-là que l'on apprendra comment se déroule réellement la campagne du P.c., quels sont, sur le terrain, son ampleur et son impact.

Pour en avoir dès aujourd'hui une idée, nous avons interrogé nos correspondants dans une trentaine de départements, des socialistes qui, dans les entreprises, sur les marchés, dans les municipalités, sont au contact des communistes. Ils nous ont cité des faits précis qui permettent de dresser un premier bilan. S'il fallait le résumer d'une phrase, on pourrait dire que les militants communistes sont effectivement mobilisés pour attaquer le Parti socialiste, mais cette mobilisation est très inégale d'un endroit à l'autre, elle n'est pas réalisée partout avec la même conviction et on est, au total, fort loin du tableau impressionnant que Roland Leroy et René Piquet présentaient la semaine dernière au cours d'une conférence de presse (600 000 militants mobilisés, 25 000 rencontres-débats, porte-à-porte systématique, collecte de 10 millions, etc.)

Le Parti communiste tient, certes, beaucoup de réunions. Mais, si l'on en examine attentivement la liste, pas tellement plus qu'à l'ordinaire. Et pour quelques grands meetings comme ceux de Georges Marchais à Vitry ou, ce vendredi, à Sartrouville, ou bien celui de Charles Fiterman et René Piquet le 28 octobre à Toulouse, qui rassemblent plusieurs milliers de personnes, ce sont le plus souvent des réunions peu suivies. A Châteauroux, où le P.c. a pourtant des bases solides, il n'y avait guère plus de 400 personnes, le 28, pour écouter Jean Kanapa. Quelques jours plus tôt, Etienne Fajon n'en avait pas réuni plus de 300 à Perpignan, et à Grenoble le leader communiste local Jean Giard a parlé devant cinquante auditeurs. A Rennes, les orateurs du P.c. ont trouvé des salles presque vides.

Les petites réunions groupant quelques dizaines de militants sont fréquentes. Presque quotidiennes, par exemple, en Côte-d'Or, avec compte rendu dans la presse locale, en Haute-Saône, où le P.c. a refusé l'invitation d'envoyer une délégation à la fête du P.s. dans une lettre qui se terminait ainsi : « En espérant que vous saurez vous défaire des vieux démons qui vous habitent »... Réunions multiples aussi dans certains « points forts » comme La Seyne-sur-Mer, dans le Var, ou comme Amiens, où les élus communistes « écrèment » systématiquement tous les quartiers de la ville. Mais, dans d'autres départements où le P.c. dispose aussi d'une forte organisation, la mobilisation demeure plus modeste. Rien, par exemple, à Saint-Nazaire, peu de choses dans l'Allier, dans le Finistère, dans l'Isère, en Corrèze (mais il semble que dans ce département il y ait quelques problèmes dans les cellules d'Ussel). Dans plusieurs départements l'action se limite à la distribution d'un journal-tract venu de Paris, et dénonçant les « 502 reculs des socialistes ». Au Mans, où Charles Fiterman doit venir prochainement, on s'est contenté de distribuer le numéro spécial de l'« Humanité Dimanche » et de faire signer une pétition chez Renault « pour une bonne actualisation du Programme commun ». Le maire communiste, Robert Jarry, a tenu le 21 octobre une réunion publique dans laquelle il a parlé de l'emploi — mais pas du P.s.

Les élus municipaux du P.c.f., désireux de maintenir de bons rapports avec les socialistes dans les municipalités d'union, ne semblent d'ailleurs participer que très mollement à la campagne du Parti. Il y a quelques jours, le maire communiste de Thionville, qui présidait un débat entre Gilles Martinet et Anicet Le Pors sur les nationalisations, paraissait fort embarrassé devant ses administrés présents dans la salle de la tournure prise par la polémique. A Givors, dans la banlieue lyonnaise, le sénateur-maire Camille Vallin, membre du comité central, a tenu une réunion publique le 28 octobre ; mais, dans ses réponses aux questions, il a évité d'en « rajouter ». Dans l'Indre, le député Marcel Lemoine, qui a déjà commencé sa campagne électorale, reste fort discret sur la querelle avec le P.s.

A noter d'ailleurs que, dans beaucoup de départements, la mobilisation des militants communistes n'est pas spécialement liée à la campagne d'explication sur les positions du Parti socialiste. Le matériel d'affichage, par exemple, est souvent antérieur à l'interruption des négociations sur le Programme commun. C'est ainsi que sur les murs de nombreuses villes — y compris à Paris — on voit toujours fleurir les affiches « Fabriquons français » ou « Stop à la hausse des prix ». Une affiche « Nationalisons pour de bon » vient seulement d'apparaître en certains endroits, mais il semble, d'une manière générale, que les militants communistes préfèrent actuellement distribuer des tracts à la porte des entreprises plutôt que de coller

LA MEMOIRE COURTE

Gravissant un degré supplémentaire dans l'escalade de la polémique antisocialiste, Georges Marchais a affirmé, la semaine dernière à Vitry, qu'il était « légitime de penser qu'en 1972 les dirigeants du Parti socialiste ont accepté notre proposition de signer un programme commun de la gauche avec l'arrière-pensée d'utiliser cet accord pendant une période pour renflouer leur parti ».

Cette affirmation – dans laquelle certains ont vu une sorte d'autocritique puisque c'est bien Georges Marchais lui-même qui a signé le Programme commun de 1972 avec François Mitterrand – est en tout cas en totale contradiction avec les propos que le secrétaire général du P.c.f. tenait il y a moins de six mois devant des millions de téléspectateurs. Le 18 mai dernier, en effet, à la fin de l'émission Cartes sur table, à Antenne 2, Jean-Pierre Elkabbach lui demandait si, depuis la signature du Programme commun, François Mitterrand avait été loyal envers lui.

Après avoir hésité pendant plus de dix secondes (songeait-il à ce qu'en penserait Roland Leroy ?), il avait fait la réponse suivante :

« Nous avons coopéré dans de bonnes conditions. Certes, tout n'a pas été sans difficulté. Les discussions ont parfois été serrées. Il y en aura d'autres, car il reste des choses à résoudre. Mais le bilan est positif. Oui, nous avons été loyaux l'un et l'autre. »

Si Mitterrand avait des arrière-pensées en 1972, le moins qu'on puisse dire est que Marchais a mis du temps à s'en apercevoir !



Charles Fiterman, Georges Marchais et Paul Laurent, au siège du P.c., à Paris.

sur les murs des affiches peu convaincantes.

L'ensemble des indications fournies par nos correspondants laissent penser que toutes ces actions ont fort peu d'impact sur la population et que beaucoup de militants s'en rendent compte. Cela ne veut pas dire qu'ils rechignent à la tâche. On signale quelques cartes déchirées en Côte-d'Or ou en Haute-Savoie. En Indre-et-Loire, le secrétaire fédéral Christian Lecomte, jugé trop « libéral », a été démis de ses fonctions il y a trois semaines. Mais ces actes de rébellion demeurent isolés. En revanche, le manque d'enthousiasme est souvent évident. Nombre de distributeurs de tracts attaquant le P.s. fuient la discussion lorsque les socialistes leur demandent de s'expliquer. Dans la Vienne, où, pourtant, le P.c. a depuis longtemps fait campagne contre le P.s. — on se souvient des démêlés d'Edith Cresson avec Paul Fromonteil —, les militants communistes paraissent gênés quand on les interroge sur ce qu'ils feront lors des prochaines élections.

C'est en fait un peu partout que les interrogations persistent. Les orateurs du P.c. ont d'ailleurs pris l'habitude depuis quelques jours de les intégrer à leurs discours pour fournir immédiatement la réponse et éviter ensuite tout débat.

Ainsi, Jean Colpin déclare l'autre jour à Marseille : « Un travailleur m'a posé la question. Il m'a dit : Oui vous avez raison, le Parti socialiste a reculé. Mais ne pouvez-vous pas quand même vous mettre d'accord et, pour cela, s'il le faut, vous montrer moins exigeants ? Entre le tout et le rien, un arrangement doit être possible. »

Et Colpin de fournir aussitôt la réponse : « J'ai expliqué à ce travailleur, et il m'a donné raison finalement, qu'il n'y a pas de solution intermédiaire entre la politique de Giscard d'Estaing et de Barre et le Programme commun. »

Ce pseudo-« débat démocratique » à une seule voix n'est pas suffisant pour entraîner la conviction de tous, et cela se constate nettement dès que l'on s'éloigne du strict appareil permanent du Parti. Même les militants ou les sympathisants communistes qui n'ont jamais eu de la tendresse pour le Parti socialiste n'aperçoivent pas très bien en quoi il a changé depuis quelques semaines.

« Les socialistes sont des réformistes ? interroge un militant connu de la région parisienne. Mais nous le savons depuis longtemps. Et aussi qu'ils sont liés aux sociaux-démocrates allemands. Et aussi qu'il y a parmi eux des gens sensibles aux pressions de la bourgeoisie. Ce n'est pas nouveau. Mais nous avons depuis des années expliqué inlassablement, parfois à notre corps défendant, qu'il fallait s'entendre avec eux pour que la gauche gagne et apporte les changements attendus par les travailleurs. Alors, ce n'est pas facile de dire aux gens aujourd'hui le contraire de ce qu'on leur a dit jusqu'à présent. »

C'est d'autant moins facile que beaucoup de communistes qui n'arrivent pas à croire qu'il y ait véritablement rupture de l'union, et que la gauche pourrait aller divisée aux élections, sont persuadés — cela ressort de très nombreuses réflexions entendues un peu partout — que la direction de leur parti va prendre d'ici à quelques semaines un nouveau virage pour qu'un accord soit possible. Alors, ils n'ont pas envie de s'engager trop loin pour être ensuite obligés de revenir en arrière.

Ce sentiment est surtout répandu chez les militants d'âge moyen. Curieusement, les plus jeunes, venus parfois du gauchisme, retrouvent aujourd'hui les vieux « staliniens » pour « casser du socialiste ». Mais ceux qui sont entrés au Parti dans les années soixante, qui ont vécu la déstalinisation et, à partir de la candidature unique de 1965, la sortie du « ghetto » n'ont pas envie d'y retourner. Et ceux-là sont incontestablement sensibles à l'argument que reprenait dimanche François Mitterrand à Villeurbanne :

« Si le comportement du P.c.f. aboutit à ce que la gauche perde les élections, les travailleurs n'auront pas à choisir entre un Smic à 2 200 F ou à 2 400 F. Il restera à 1 700 F, car Giscard et Barre resteront au pouvoir ! ».

ANTOINE VIOLET
(Enquête d'EMMANUELLE PLAS)

UN PLAN TEXTILE, DE TOUTE URGENCE...

Le textile n'est pas un « canard boiteux », inutile de le brader au profit des multinationales... sous prétexte de solidarité avec le tiers monde

Le textile est malade, le textile est en crise. Pierre Prouvost, nouveau maire socialiste de Roubaix, et Pierre Mauroy, président du conseil régional du Nord, ont mis le dossier sur la place publique en organisant les journées du « textile en question », les 27 et 28 novembre à Roubaix. Une démarche significative de la volonté des collectivités locales de prendre en charge leurs problèmes de développement. Significative aussi du malaise qui règne dans cette branche, puisque le patronat, invité, a préféré refuser le débat . . .

Pourtant, la crise atteint des proportions inquiétantes, surtout dans cette région du Nord qui représente plus de 20 % de cette activité. En 1970, la France offrait 808 000 emplois dans le textile et l'habillement. En 1976, il n'y en avait plus que 685 000. Et la région est, bien sûr, une des premières touchées, comme si la crise de la sidérurgie, après la liquidation des charbonnages, n'avait déjà pas assez compromis son équilibre économique.

On parle donc de reconversion, de licenciements, de fermetures d'usines. Pour le gouvernement comme pour le patronat, là semble être la fatalité. Avec un bel ensemble, l'un et l'autre accusent la concurrence déloyale du tiers monde. Les importations, en effet, ont pris une part croissante sur le marché : entre 30 et 60 % pour le textile et autour de 30 % pour l'habillement.

Face à la concurrence, ce patronat timoré et replié sur lui-même préfère baisser les bras. Le gouvernement, lui, explique doctement — et hypocritement — que la solidarité avec le tiers monde doit jouer, que les pays comme le nôtre doivent accepter de laisser la place et d'abandonner cette branche aux pays en voie de développement au nom de la division internationale du travail.

Cette analyse cache cependant le phénomène des multinationales qui, à elles seules, représentent 45 % des exportations du tiers monde. Fermant leurs usines dans les pays européens et s'implantant en Asie, au Brésil ou en Afrique pour y bénéficier de conditions sociales et fiscales favorables, elles servent en fait leur propre intérêt et sont génératrices de sclérose et de tensions dans les pays qu'elles envahissent. « C'est en fait cette sorte d'industrie qui nous pose problème, a expliqué Claude Cheysson, commissaire européen. Et non l'industrie textile créée pour satisfaire les besoins locaux, adaptée à la structure du pays et bien intégrée dans son développement. »

Le protectionnisme est donc non seulement peu souhaitable mais inutile. Il est donc concevable d'organiser à l'entrée de la C.e.e. des contrôles stricts et une surveillance des flux d'importation et de leurs origines réelles. Il s'agit, en fait, d'accepter une croissance des échanges avec le tiers monde, mais en considérant leur véritable intérêt, c'est-à-dire en refusant des situations fiscales et économiques catastrophiques pour les hommes.

Ainsi, les pays européens pourraient réserver leurs préférences douanières à des pays en voie de développement qui respecteraient le droit du travail : pas d'enfants de moins de seize ans dans les usines, pas de semaine de soixante-quinze heures, comme cela se pratique couramment en Asie . . .

De son côté, le patronat français a encore beaucoup à apprendre, et son absence aux journées de Roubaix révèle son incapacité à se transformer. Un artisan spécialisé dans le tissu d'ameublement moderne et dont la petite entreprise de dix personnes marche très bien a surtout regretté le manque de créativité et d'imagination des productions françaises.

Les patrons doivent aussi accepter que l'Etat, les collectivités locales et le public mettent le nez dans leurs affaires, car, si un « plan textile » est effectivement urgent, encore faudrait-il que la profession accepte de se rencontrer autour d'une même table avec les syndicats et le gouvernement.

VILLEURBANNE: 600 ELUS MOBILISES

Six cents élus, délégués par leurs fédérations départementales, se sont réunis à Villeurbanne les 29 et 30 octobre pour le 3e congrès national de la Fédération des élus socialistes et républicains. Le dernier congrès avait eu lieu à Cachan, en 1972. Depuis, la Fédération s'est renforcée, surtout après les élections municipales de mars 1977.

Le conseil national élu lors de ce congrès témoigne de ce renforcement et de ce renouvellement – quatre-vingt-un membres, contre soixante et un jusqu'ici, ont été désignés. Maurice Pic, sénateur-maire de Montélimar, a quitté la présidence de la Fédération. C'est Hubert Dubedout, député-maire de Grenoble, qui le remplace. De même, Charles Hernu, maire de Villeurbanne, quitte son poste de délégué général du P.s. aux associations d'élus pour devenir secrétaire général de la Fédération. Antoine Blanca le remplace.

Le conseil a également désigné son bureau, où l'on compte de nouveaux élus comme Françoise Gaspard, Alain Chenard et Georges Dayan.

Parmi les interventions, celle de François Gaspard traitait la commune comme laboratoire de l'autogestion, comme « le lieu le plus parfait où les citoyens peuvent apprendre l'autogestion ». Mais « chaque ville doit avoir sa démocratie », concluait le maire de Dreux.

Georges Fillioud évoquait les problèmes que pose notamment aux élus de la Drôme et de l'Ardèche le long chapelet des centrales nucléaires dans la vallée du Rhône : « Nous n'avons pas ici à nous prononcer sur le fond, dit le maire de Romans, mais nous pouvons réaffirmer notre volonté de voir respecter les règles de la démocratie, et en particulier l'information des élus et de la population et exiger le respect des règles du droit administratif constamment violé. » Il citait alors l'exemple de Cruas, où les travaux ont commencé sans que quiconque ait été prévenu.

Pierre Mauroy soulignait qu'« aujourd'hui comme hier en France, l'Etat vit au-dessus de ses moyens et les communes au-dessous de leurs besoins ». Il rappelait que, sur 100 F d'impôts payés par le contribuable, 81 F reviennent à l'Etat et seulement 19 F aux collectivités locales, et il réclamait une nouvelle ventilation de l'impôt.

« La décentralisation est l'une des plus grandes idées de cette fin de siècle », disait Pierre Mauroy, qui s'élevait contre la tutelle des préfets, souhaitant un exécutif élu à la tête du département. Charles Hernu, quant à lui, dénonçait le manque de sérieux du questionnaire adressé aux maires de France et proposait aux élus de « susciter une réflexion originale et de la faire passer dans l'opinion publique à l'occasion des consultations électorales et de tous les moments du combat politique ».

La résolution adoptée à la fin du congrès montrait que les élus socialistes sont bien décidés à se battre afin d'obtenir les réformes qui leur semblent indispensables pour changer la vie.

A l'appel de François Mitterrand, ils se sont mobilisés pour « redonner, par l'autogestion et la décentralisation, sa vie à la France. »



Hubert Dubedout.

Mais c'est surtout contre le gouvernement lui-même que le réquisitoire de Roubaix a été le plus vif. Il semble, en effet, que les pouvoirs publics considèrent définitivement le textile comme un « carnard boiteux » et veulent le brader, l'utilisant comme une monnaie d'échange pour vendre au Brésil ou ailleurs des centrales nucléaires. Les organismes semi-publics qui peuvent prêter de l'argent aux entreprises en difficulté se comportent en fait plus durement que les banques. Un industriel dont l'entreprise de bonneterie vient de fermer a raconté au cours du débat comment, alors que son activité était rentable, on lui a refusé pendant quatre ans les 160 millions dont il avait besoin pour les lui donner en quarante-huit heures au moment de la liquidation. « On nous met dans l'impossibilité de payer nos créances et, ainsi, on nous demande de faire couler nos fournisseurs », a-t-il expliqué en y voyant une « preuve formelle de la volonté politique de brader le textile ».

Pourtant, sacrifier le textile semble criminel et inutile. Restructurer les activités de la branche sera certainement nécessaire. Mais le marché du textile ne peut logiquement que s'étendre : plus d'un milliard d'hommes dans le monde n'ont pas encore les moyens de se nourrir et de se vêtir.

FREDERIQUE DE GRAVELAINE



l'éditorial de Claude Estier



Les investitures électorales pour mars 1978, d'une part, la situation politique, d'autre part, vont occuper les débats de la convention nationale du Parti socialiste convoquée ce week-end à Paris. Sur le premier point, quelques difficultés subsistent, mais qui n'excèdent pas celles que l'on rencontre toujours en pareil cas à partir du moment où les candidats aux élections sont désignés non par décision d'en haut, comme c'est le cas dans la plupart des partis politiques, mais par les suffrages des militants concernés, comme le veut la règle démocratique à l'honneur au P.s.

Pour ce qui concerne le débat politique, la convention est appelée à faire le point sur l'évolution de la crise de la gauche un mois et demi après l'interruption des négociations sur l'actualisation du Programme commun.

A vrai dire, cette évolution a été jusqu'ici négative. La polémique engagée par le Parti communiste dès le lendemain du 22 septembre s'est transformée, jour après jour, en un véritable procès contre le Parti socialiste. Le rappel par le comité directeur, le 8 octobre, des positions du P.s. sur les points de désaccord entre les deux partis, les précisions nouvelles apportées ce jour-là dans la résolution adoptée à l'unanimité ont laissé insensible la direction du P.c.f., qui n'a voulu y voir qu'un « rideau de fumée ». Et, depuis, les communistes ont franchi plusieurs degrés dans l'escalade de la polémique, ne se contentant plus d'accuser le P.s. d'avoir pris un « tournant à droite » depuis quelques semaines, mais, comme l'a affirmé Georges Marchais, d'avoir dès 1972 cherché à utiliser le Programme commun à son seul profit. Constatons d'ailleurs là, au passage, une étrange contradiction ; car, si le P.s. était seulement préoccupé de tirer bénéfice de l'Union de la gauche, on voit mal par quelle aberration il déciderait aujourd'hui de s'en détourner, comme le lui reproche le Parti communiste.

Ce n'est pas faire avancer la discussion que de remonter chaque jour un peu plus loin dans le passé. Comme l'a rappelé François Mitterrand dimanche dernier à Villeurbanne : « S'il est vrai que des socialistes ont lâché la rampe à travers l'Histoire, il y en a aussi qui se sont appelés Staline. Alors, que chacun enterre ses morts ! » Il n'est jamais convaincant de vouloir tirer argument de l'évocation d'années lointaines. Ainsi, lorsque le premier secrétaire du P.s. se demande si, à l'instar des communistes italiens ou espagnols, le P.c.f. n'est pas tenté par l'idée du « compromis historique », René Andrieu esquive bien vite la question en rétorquant que c'est Mitterrand et non son parti qui a appartenu jadis à des cabinets de droite. L'histoire nous enseigne que les communistes français n'ont jamais participé à des gouvernements d'Union de la gauche et qu'ils n'ont été au pouvoir, de 1945 à 1947, que dans des formules d'union nationale — le « tripartisme » avec ou sans de Gaulle — qui étaient la version d'alors d'un compromis ô combien historique.

Le débat sur le passé est intéressant pour les historiens. Il n'aidera pas à sortir de la crise actuelle. Or, il est possible d'en sortir si le Parti communiste veut bien substituer la discussion au réquisitoire et entendre enfin ce que le Parti socialiste, unanime, ne cesse de répéter : nous n'avons pas changé, le contrat du Programme commun de 1972 reste le nôtre dans la totalité de ses dispositions ; nous n'avons pas et nous ne voulons pas avoir de stratégie de rechange, car l'Union de la gauche demeure notre seule loi. Telle sera la signification du débat qui aura lieu dimanche devant la convention nationale et des propositions qui en sortiront. Puisse le Parti communiste accepter enfin d'y prêter l'oreille !

40 VILLES OU LA VIE A CHANGÉ

Même lorsque l'héritage est lourd, il est possible de changer les choses. C'est ce que notre longue enquête a prouvé

Villeneuve-d'Ascq : un pari gagné

C'est sans doute la ville où l'héritage laissé par la droite était le plus lourd : une impasse de plus de 9 millions de francs dans le budget. Dès leur élection, les conseillers municipaux ont engagé, en mobilisant à leurs côtés la population, une formidable bataille (« l'Unité » n° 251) qu'ils ont gagnée. Grâce à une négociation avec le Groupe central des villes nouvelles. Les impôts n'ont été augmentés que de 27 % (l'augmentation aurait dépassé 120 % si cet accord n'était pas intervenu). Mais un système a été trouvé pour ristourner aux plus défavorisés une partie de leurs impôts locaux.

Un nouveau débat public est en préparation, qui doit se conclure à la fin de novembre. La question est de savoir si les Villeneuvois veulent continuer ou arrêter la ville nouvelle. C'est sur la base d'une étude — actuellement en cours — du développement financier de la ville pour les prochaines années que la décision sera prise, en accord avec la population.

La municipalité a réussi le pari qu'elle avait lancé à l'heure de la campagne électorale : faire de la mairie une maison de verre. Et d'abord, en pratiquant une politique d'information tous azimuts : utilisation intense de la presse locale, rédaction de circulaires d'information quartier par quartier, rue par rue et pour chaque catégorie de la population.

Les élus ont eu une importante action pour s'opposer aux expulsions, véritable plaie de cette ville nouvelle. Ils se sont mis en rapport avec les promoteurs, afin d'être immédiatement prévenus et de préparer avec les intéressés un plan d'apurement. Actuellement, on ne compte pratiquement plus d'expulsions.

Mâcon : dialogue et concertation

« Les Mâconnais et la Saône », c'est le titre de l'opération que les élus de gauche ont mise en place pour permettre une action collective des différentes et nombreuses associations de Mâcon. Elle aboutira en mai-juin 1978 à des manifestations : expositions, quinzaine commerciale, grande fête nautique, etc. C'est dans cet esprit que la nouvelle municipalité met actuellement en place une politique globale de l'animation et de l'implantation des équipements socio-éducatifs et socio-culturels.

« Nous avons instauré le dialogue et la concertation avec la population. Dès la mise en place des commissions municipales, nous leur avons associé, pour certaines d'entre elles (la commission de développement économique, la commission des affaires scolaires) des représentants d'associations et de groupes socio-professionnels », dit le maire, Michel Rognard.

Parmi les autres actions engagées et les mesures prises, notons :

— Gratuité de la bibliothèque municipale ;

— Création de parkings ;

— Rénovation des hospices accueillant les personnes âgées ;

— Mise en place d'un service d'accueil à la mairie ;

— Etude des problèmes de circulation ;

— Gratuité des centres aérés pour les enfants des familles touchées par le chômage.

Saint-Priest : vaccination gratuite

De nombreuses commissions extra-municipales ont été créées, mais le conseil a retenu le principe que certaines d'entre elles pourraient être mises en place pour une action ponctuelle et disparaître ensuite. Il en a été ainsi de la commission « Chili », qui, au mois de septembre, a pris en charge l'organisation d'une « Semaine de solidarité avec les réfugiés chiliens » : la principale artère de la ville a été rebaptisée avenue Salvador-Allende ; un certain nombre de manifestations à caractère culturel (exposition d'affiches, récital d'Angel et Isabel Parra, animation musicale) ont permis à la population de se rendre compte de ce qu'est la résistance chilienne.

En revanche, la commission extra-municipale « Immigrés » est permanente et se réunit régulièrement une fois par mois. Cinquante à soixante personnes, dont un tiers de travailleurs immigrés, y assistent. Elle compte déjà à son actif deux réalisations : un cours d'arabe et un cours d'espagnol pour les enfants d'immigrés, ainsi qu'une intervention systématique pour que les familles à qui on a coupé l'allocation logement, parce que l'Office d'H.l.m. refusait de leur allouer un appartement plus grand, puissent la retrouver.

Parmi les autres réalisations du nouveau conseil municipal : la vaccination contre la grippe offerte à toutes les personnes âgées ; l'édition de brochures sur les vaccinations qui seront prochainement distribuées parmi la population ; l'allocation d'une aide supplémentaire de 100 F aux personnes qui touchent moins de 850 F par mois et de 120 F aux couples qui touchent moins de 1 200 F. Une aide de 35 F par mois est allouée aux personnes qui n'ont que 850 à 1 200 F de revenus mensuels, ainsi qu'aux couples ayant des revenus qui vont de 850 à 1 200 F. La gestion des deux résidences pour personnes âgées a été retirée à l'office d'H.l.m. Elles seront directement gérées par le bureau d'aide sociale à partir du 1er janvier 1978.

Gérard Caudron, maire de Villeneuve-d'Ascq.



Roanne : une maison de la formation continue

Le problème de l'emploi est ici une priorité. Dans le conflit de l'A.r.c.t., la mairie a organisé — à la demande des syndicats — une table ronde avec ces derniers et la direction. Elle a, en outre, manifesté sa solidarité avec les travailleurs en participant à des manifestations et des meetings pour la défense de l'emploi.

Une zone industrielle de 20 ha est en cours d'aménagement. Cette décision a été prise parce que les zones industrielles existantes étaient déjà pleines ou appartenaient à la chambre de commerce et d'industrie :

«Ainsi, dit le maire, Jean Auroux, nous pourrons contrôler l'implantation industrielle.»

Sur la Zac de l'hôtel de ville est prévue une maison de la formation continue: «Comme nous n'avons pas d'atout géographique, nous jouons sur la formation des hommes», dit aussi le maire.

Dans le domaine scolaire, on a fait en six mois d'importantes réalisations:

— Construction et ouverture d'une école de cinq classes et agrandissement d'une école maternelle dans le quartier du parc des sports;

— Gratuité de la piscine et de la patinoire pour les enfants;

— Réforme des tarifs des restaurants scolaires, basée sur le quotient familial: le prix du repas varie entre 4 et 10 F. Il était uniformément de 8 F;

— Ouverture de cinq centres de loisirs, qui fonctionnent le mercredi et accueilleront à partir du mois d'octobre 500 à 600 enfants. Des animateurs ont été engagés à cette fin. Les parents paieront 30 F par an et par enfant.

Ainsi, le projet adopté par la mairie après son refus de celui des promoteurs fera de cette Zac un lieu de rencontres et d'échanges au cœur de la ville. La construction étant, en outre, plus légère, des entreprises locales pourront réaliser ce programme.

Villefranche-sur-Saône : une politique du troisième âge

Ici, les séances du conseil municipal sont ouvertes à la population. Les élus ont tenu des réunions d'information dans les quartiers. Des réunions de concertation extra-municipales ont eu lieu avec les travailleurs sociaux, les personnes âgées et les femmes travailleuses. Enfin, dans le domaine de l'information, la mairie a lancé un journal d'information municipal.

C'est vers le troisième âge qu'ont été dirigées, au plan social, les actions les plus marquantes de la municipalité avec l'organisation de deux voyages pour les personnes âgées et la réorganisation de la résidence «Ma Calade». Un plan de restructuration des activités culturelles est en cours d'élaboration.

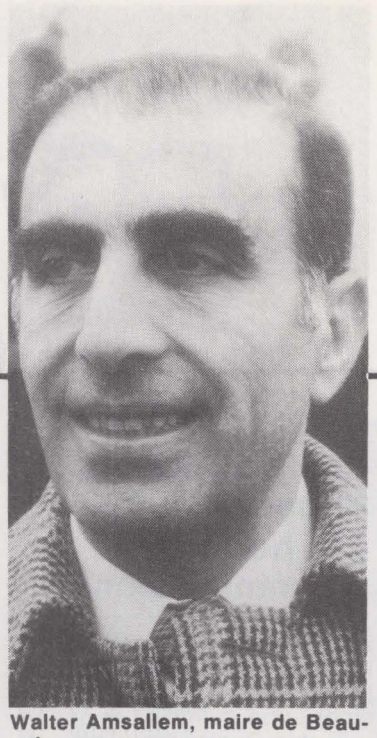

Walter Amsallem, maire de Beauvais.



Foyer pour personnes âgées, à Aurillac.

Jean Poutissou, maire de Villefranche-sur-Saône.

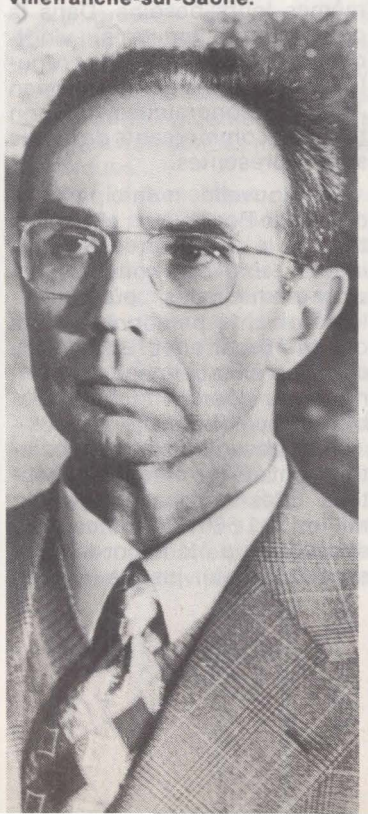

La nouvelle municipalité a conservé les projets de l'ancienne en matière d'urbanisme:

— Construction d'une crèche collective;

— Construction d'un gymnase à Béligny,

ainsi que le plan de circulation, auquel elle n'a apporté qu'une seule modification. Le contrat de ville moyenne est en cours de discussion.

Dans le domaine de l'emploi, des réunions de concertation ont eu lieu avec les syndicats et les responsables de l'Agence nationale pour l'emploi.

Aurillac: avec les associations

«Les élus de la liste d'Union de la gauche savaient que la situation financière qu'ils allaient trouver serait mauvaise», dit le maire René Souchon.

«Ils avaient donc eu la prudence, ajoute-t-il, de proposer un programme de réalisations raisonnable et de mettre surtout l'accent sur la méthode de gestion démocratique qu'ils se proposaient de promouvoir et sur la politique sociale à mettre en œuvre.»

Quatre commissions extra-municipales ont été créées: éducation, affaires culturelles, affaires sociales et économiques. Cette dernière a, en particulier, proposé la modernisation de l'abattoir et la mise en œuvre d'une unité de désossage-découpage en liaison avec les agriculteurs.

Par ailleurs, des états généraux des associations se sont tenus à la fin du mois de juin. Cent quatorze associations étaient présentes. Elles ont posé leurs problèmes. A partir de là, des comités de quartier vont être constitués, ce mois même. Toutes les associations seront partie prenante dans ces comités, comme elles le sont et le seront dans les commissions extra-municipales déjà en place ou à créer.

Une active politique sociale a permis d'attribuer une cinquième semaine de congés payés au personnel municipal; la gratuité des transports urbains aux chômeurs et aux retraités en deçà d'un certain plafond de ressource.

Une régie municipale des cantines scolaires a été créée après résiliation d'un contrat avec une filiale du groupe Borel. Un barème dégressif a été établi pour le prix des repas en fonction des ressources des familles. Le tarif des repas s'échelonne entre 3 F et 6,50 F; auparavant il était uniformément de 6 F. Même chose pour les garderies d'enfants. Un crédit spécial a été affecté au bureau d'aide sociale pour lui permettre de venir en aide à des enfants fréquentant les centres aérés et de situation familiale précaire.

Bourg-en-Bresse: tous azimuts

Si la présentation n'est plus luxueuse, le nouveau bulletin municipal présente l'avantage sur celui de la précédente municipalité d'ouvrir ses pages aux commissions extra-municipales, aux associations et à des tribunes libres. L'ambition des élus: faire du bulletin municipal un véritable organe d'information.

En ce qui concerne l'urbanisme, des contacts directs ont été pris avec la population, sur place, dans les quartiers ou avec les associations de locataires. Notamment pour rendre la ville aux enfants, des espaces de jeu ont été ouverts et vont être aménagés prochainement. En accord avec les associations et la commission extra-municipale chargée des problèmes culturels, l'office municipal de la culture a trouvé un nouveau souffle: un programme a déjà été mis en place.

La municipalité est en relations permanentes avec l'Union commerciale pour l'aménagement du plan de circulation et celui du plateau piétonnier dans le centre-ville.

La mairie est aussi intervenue pour accélérer la construction de l'autoroute, qui seule permettra de détourner le trafic des poids lourds, et la suppression du projet de pénétrante dans la Zac de la Croix-Blanche. Une première manifestation sur la voie publique a été organisée.



Actuellement, les élus tentent d'obtenir l'ouverture au public du parc de la préfecture.

La situation financière de l'office municipal d'H.l.m. était plus que précaire : il a fallu recourir à divers emprunts (d'un montant total de 7 300 000 F), dont une avance de la ville.

La commission municipale des affaires sociales a décidé de s'occuper en priorité des problèmes des personnes du troisième âge, en gardant comme objectif leur participation à la vie de la cité et leur maintien à domicile. Une commission extra-municipale du troisième âge a été mise en place.

Poitiers : faire vivre la ville

Depuis 1965, un gros effort avait été fait à Poitiers dans le domaine du béton. Il restait à faire vivre la ville. C'est ce à quoi se sont employés depuis leur installation les nouveaux élus poitevins

Et d'abord, ils ont informé la population en éditant régulièrement un bulletin municipal avec une page blanche pour le lecteur : « Il y a eu de très nombreuses réponses », assure-t-on à la mairie. Des tribunes libres sont réservées aux associations.

Un car d'information a été acheté et aménagé pour aller dans les quartiers, sur les lieux de rassemblement, et assurer ainsi un contact permanent entre les Poitevins et leurs élus. De nombreuses réunions de quartier ont eu lieu sur des problèmes ponctuels : circulation, accueil des nomades, aménagement du rond-point de la Blaiserie. Ainsi que sur le projet de création d'une maison de quartier. Une étude a été élaborée en collaboration avec la municipalité, l'architecte et les associations ; il sera présenté le 19 septembre au conseil municipal.

Les transports en commun sont gratuits pour les plus de soixante-cinq ans, sauf aux heures de pointe.

Une crèche supplémentaire vient d'être ouverte dans le centre-ville, après transformation d'un local affecté à un autre usage. Pour faire revivre ce centre-ville, dont la population est en baisse, la municipalité est décidée à y acheter des terrains pour faire construire des logements sociaux.

La patinoire a été municipalisée afin que les enfants des écoles puissent l'utiliser gratuitement.

Le secours matériel aux grévistes a été décidé : passés huit jours de grève, ils toucheront un soutien individualisé, basé sur le quotient familial.

Tourcoing : priorité aux scolaires

« En six mois, nous avons fait plus que la droite en dix-huit ans », déclare d'emblée le maire, Jacques Chatilliez.

Dans le domaine de la qualité de la vie, deux importants dossiers ont été ouverts. Leur réalisation ne saurait tarder :

— L'agrandissement du parc de l'Yser et l'aménagement du nouvel espace en zone boisée ;

— L'aménagement en zone verte et de loisirs des abords du canal de Roubaix-Tourcoing ; les eaux polluées du canal seront recyclées.

Mais c'est peut-être dans le domaine scolaire que l'action des élus tourquennois a été la plus significative :

— Les classes de neige sont passées de deux à sept, une classe de mer (expérience unique en France) a été créée pour une classe maternelle ;

— Le centre aéré Chateaubriand a été ouvert aux tout petits, avec une personne par groupe de neuf enfants ;

— Des garderies ont été mises en place dans les écoles maternelles de 7 h 30 à 8 h 30 et de 16 h 30 à 18 heures ;

La mairie intervient auprès du préfet chaque fois qu'une petite ou moyenne entreprise connaît des difficultés, le système bancaire lui ayant coupé les vivres. La municipalité met actuellement au point un plan d'action économique qui sera ensuite diffusé à tous les acteurs de la vie économique. Elle met à leur disposition ses services techniques pour réaliser leurs dossiers de permis de construire.

Elle a fait aussi débloquer à la préfecture le dossier de la zone industrielle du Pont Rompu.

Conflans-Sainte-Honorine : 450 personnes en commissions...

Le premier effort des élus a porté sur la démocratisation de la vie locale. Treize commissions extra-municipales ont été ouvertes. Quatre cent cinquante personnes y travaillent. Les commissions se réunissent en séance plénière ou en sous-groupe au moins une fois par semaine. Rythme d'ailleurs difficilement « tenable ».



Jacques Chatilliez, maire de Tourcoing, à l'écoute de ses administrés.

La commission Personnes âgées, qui compte soixante membres, dont une majorité de gens du troisième âge, permet à ces derniers de définir eux-mêmes leurs besoins. Dans la commission Immigrés, vingt-cinq personnes travaillent régulièrement. Dans la commission Affaires économiques, un bon tiers des commerçants de la ville sont représentés.

La nouvelle municipalité a déclaré le Pos caduc ; elle est en train de le réviser avec la population : une des commissions extra-municipales, où travaillent soixante personnes, a été ouverte à cet effet. En plus de cela, les élus tiennent des réunions de quartier sur les problèmes spécifiques.

Les subventions aux associations ont été fortement augmentées. Elles sont passées de un million à 1 600 000 francs. Une subvention a été accordée aux syndicats, qui jusque-là n'en bénéficiaient pas. Celle de la maison des jeunes a été triplée. Le matériel de la mairie et ses locaux sont mis à la disposition des associations. A noter que le budget d'investissement a doublé en six mois par l'utilisation des excédents antérieurs et l'obtention de subventions négociées avec les pouvoirs publics.

Dans le domaine des réalisations : achat pour 650 000 F de cars scolaires et pour les personnes âgés ; création de deux écoles maternelles — les premiers coups de pioche viennent d'être donnés — après consultation des parents et des enseignants, qui ont eux-mêmes défini avec les élus et les architectes ce que seraient ces écoles.

Du 14 au 19 novembre va se dérouler une « Semaine de l'enfance» : les enfants animeront tous les équipements publics de la ville. La municipalité d'Union de la gauche compte à son actif une réalisation unique en Europe : la mise sur pied avec deux communes voisines de taxis-radio collectifs. L'inauguration aura lieu le 14 novembre.



Paul Picard, maire de Mantes- la-Jolie, et ses adjoints.



Michel Rocard, maire de Conflans-Sainte-Honorine.



Mini-bus municipal, à Conflans.

En ce qui concerne l'emploi, une zone industrielle — il n'en existait pas — a été mise à l'étude. Elle pourrait voir le jour dans un an. Ainsi, trois cents emplois seraient créés.

Mantes-la-Jolie : un but, l'humanisation

Dans cette ville de 44 000 habitants, 23 000 logent dans le quartier neuf du Val-Fourré. Une Zup de 8 000 logements, véritable cité-dortoir avait été construite en une douzaine d'années. Aussi, les nouveaux élus ont commencé par arrêter la construction de deux tours dans cette Zup. Ils ont établi un programme d'humanisation (plantation d'arbres, aménagement d'aires de jeu), dont le coût est de 950 000 F et dont la première tranche sera réalisée cette année en concertation avec la population.

La gratuité des transports pour les chômeurs et les jeunes à la recherche d'un premier emploi a été instituée. Les transports sont également gratuits pour les handicapés mentaux et physiques.

Dans le domaine scolaire, les tarifs du conservatoire municipal ont été diminués, ainsi que la participation (33 %) des familles pour les activités périscolaires. En outre, un « pool-vacances », augmentant et diversifiant l'accueil en colonie, a été créé. Une allocation de rentrée scolaire (200 F) a été versée aux familles aux revenus modestes qui ne bénéficiaient pas des dispositions gouvernementales.

La mairie a créé aussi un service social municipal, qui complète les activités du bureau d'aide sociale : aide juridique et interventions pour les chômeurs et les personnes en détresse morale ou matérielle ; aide aux associations.

La garantie de ressources pour les personnes âgées est instituée : 1 000 F pour une personne seule, 1 700 pour un couple, loyer de base réduit.

Parmi les premières réalisations de la nouvelle municipalité, on compte l'ouverture d'une crèche, d'un centre d'orthogénie et d'une halte-garderie dans le plus grand centre commercial de la ville.

Dans le domaine de l'animation, la mairie a organisé un Festival des pays arabes et l'animation de la ville pour le 1er mai.

Sont en cours : la construction d'une résidence de personnes âgées dans le centre-ville, ainsi que la restauration d'un bâtiment ancien pour une autre résidence de personnes âgées ; des négociations pour acquérir 100 à 150 ha de terrain actuellement exploités comme carrière pour en faire une zone de loisirs et de sports.

L'arrêt du projet d'une rocade autoroutière qui coupait la ville des berges de la Seine est à l'étude: elle serait remplacée par une voie normale avec feux tricolores et passages protégés.

Créteil : effort vers les scolaires

Un budget voté seulement au mois de juillet (voir « l'Unité » n° 256) : les impôts locaux ont été augmentés de 20 %. L'augmentation devrait être encore plus forte, disent les élus cristoliens, si nous n'avions pas voté de budget et que le préfet en ait décidé seul. Quoi qu'il en soit, une situation financière délicate surveillée avec la plus grande attention par l'autorité de tutelle.

L'intérêt des élus s'est porté d'abord sur la réanimation du Vieux-Créteil : une rue piétonnière est actuellement à l'étude.

Pour faciliter la communication avec le R.e.r., qui passe à Saint-Maur, la municipalité a engagé des négociations avec cette dernière ville afin de reconstruire une passerelle, entre le quartier du Halage et Saint-Maur. L'utilisation par la population de cet ouvrage devrait contribuer à l'animation des bords de Marne.

Depuis le début du mois de juillet, la mairie abrite un comité de chômeurs. Elle verse 2 francs par chômeur et par jour. Les enfants des chômeurs bénéficient, quant à eux, de la gratuité totale dans les centres aérés et les cantines.

Des chantiers scolaires avaient été mal programmés, et avec retard. On a craint que les écoles ne puissent ouvrir pour la rentrée. Aussi la municipalité s'est-elle employée à accélérer les travaux, et la cantine du lycée fonctionnera au troisième trimestre. Dans ce domaine, un programme original de restaurant pour enfants a été engagé. Finie, la cantine. Dans une école, déjà, la grande salle a été divisée en petits alvéoles par des cloisons mobiles : dans chaque alvéole, un moniteur s'occupe des enfants pour que l'heure du déjeuner soit aussi un moment pédagogique.

Beauvais : études et rénovation

Walter Amsallem et son conseil municipal sont intervenus comme médiateurs dans la grève de trois semaines qui a eu lieu en mai-juin, chez Massey-Ferguson : un P.-d.g. de choc, en la personne du neveu de Michel Poniatowski, qui s'était permis de licencier des délégués syndicaux.

Actuellement, le conseil municipal met au point le projet d'un abattoir avec usine agro-alimentaire. Il refuse la réalisation qu'on veut leur imposer et qui ne comporterait que la construction de l'abattoir.

La mairie se penche aussi sur le dossier de rénovation d'un quartier H.l.m. qui avait été mal étudié par l'ancienne municipalité et avait reçu un avis défavorable de la préfecture.

Cent vingt logements de transit sont en train d'être détruits.

La municipalité étudie avec les associations existantes un programme d'ensemble qui concernera toute la vie associative de la cité.

Le problème des concessions (eau, ordures ménagères) est aussi à l'étude.

EMMANUELLE PLAS

LA FILIERE SUISSE : 400 MILLIARDS EN FUITE

Le montant des avoirs français « réfugiés » en Suisse atteint la somme colossale de 400 milliards de francs, soit plus que le budget annuel de l'Etat

Mille neuf cent vingt-quatre. L'alliance des socialistes et des radicaux-socialistes, connue sous le nom de Cartel des gauches, gagne les élections. Edouard Herriot forme un gouvernement, sans la participation des socialistes. Rapidement, il se heurte à un obstacle majeur : le « mur d'argent ». Provoqué par la peur de la bourgeoisie et l'hostilité de l'Eglise devant ce gouvernement réformiste et laïc, le mur d'argent se traduit par une vive spéculation financière contre le franc. Et notamment par une importante fuite de capitaux qui achève de paralyser le gouvernement. Herriot démissionne en 1926.

Dix ans plus tard, la victoire du Front populaire suscite un profond enthousiasme dans le pays. Elle permet immédiatement de décider d'importantes mesures sociales. Apeurée, la bourgeoisie sabote l'économie, provoque une crise boursière et exporte massivement son or et ses capitaux en Suisse. Petit à petit, le trouble et l'inquiétude s'installent dans les couches moyennes et chez les épargnants. Pour arrêter l'hémorragie de capitaux, Léon Blum propose d'instituer le contrôle des changes. Ce que refusent les radicaux-socialistes au nom du libéralisme économique. Blum démissionne le 21 juin 1937.

Quarante ans plus tard. La crise économique, sociale mais aussi politique que connaît le pays met la gauche en situation de l'emporter. Que peut-il alors se passer ? La fuite des capitaux n'est-elle pas à redouter ? Quels aspects peut-elle revêtir ? Ne risque-t-elle pas de mettre prématurément, comme en 1926 et 1937, un terme à l'application d'un programme de gauche ? Existe-t-il des moyens de s'y opposer, au moins en partie ?

Telles sont, à peu près, les questions formulées par un grand nombre d'électeurs. Or, c'est une mystification — assez réussie — de la droite que de poser l'équation : victoire électorale de la gauche = fuite des capitaux. En réalité, la fuite des capitaux sanctionne une absence de confiance des entreprises et des épargnants — les gros d'abord, les petits ensuite — dans la capacité des hommes au pouvoir à gérer correctement l'économie.

Et cela quelle que soit l'orientation politique du régime. Qu'il soit de droite comme de gauche. Même si la droite, défenseur et représentant naturel des intérêts des gros possédants, jouit — paradoxalement — d'un préjugé économique favorable auprès d'une partie de l'opinion, celle-ci la juge ensuite sur pièces. En ce sens, parallèlement au désaveu électoral croissant infligé depuis une dizaine d'années à l'actuelle majorité, son désaveu économique et financier, même s'il est moins facilement perçu comme tel, est tout aussi cinglant. Il se traduit notamment par une sortie massive de capitaux. Et cette hémorragie multiforme peut revêtir des aspects légaux ou illégaux, être le fait de particuliers ou d'entreprises, de Français ou d'étrangers.

Pour l'opinion, la fuite des capitaux se limite au passage clandestin de la frontière suisse par des individus dissimulant quelques centaines de milliers de francs ou même plus dans leurs bagages. Cela ne constitue pourtant qu'un aspect mineur du problème. Pourquoi est-il le plus connu ? Sans doute parce qu'il est le plus ancien.

Dès la fin du XIXe siècle, des capitaux français ont commencé à se réfugier — légalement, à l'origine — dans la confédération voisine pour fuir l'impôt sur le revenu encore en gestation. Depuis lors, que ce soit pour fuir le fisc, pour se garder du « risque politique » d'un changement de régime, pour prémunir son patrimoine contre l'inflation qui le dévalorise ou pour « laver » des fonds d'origine douteuse, les capitaux français et étrangers ont appris à se réfugier en Suisse. Ils y trouvent des banques puissantes et sûres, des comptes à numéro anonymes, une législation sans pareille sur le secret bancaire, le tout dans un pays à l'abri des bouleversements politiques, à l'inflation la plus basse et à la monnaie en constante ascension.

Les Français ont l'« avantage » sur d'autres de n'avoir qu'une frontière à traverser pour atteindre ce « paradis ». Les banquiers suisses n'ont pas manqué d'occasions de s'en rendre compte ces dernières années. Ils ont gardé un vif souvenir de 1968. Les événements de mai, comme un coup de pied dans une fourmilière, ont précipité en avion, en train, en voiture, et même en taxi, des milliers de nos concitoyens de l'autre côté des Alpes. Certains avaient mis de l'argent partout où ils le pouvaient : dans leurs bagages, dans leurs vêtements, jusque dans leurs chaussures.

Pendant l'été de cette année-là, plusieurs dizaines de milliards de francs ont gagné les coffres des banques de Genève ou de Zurich. Le plus fort est qu'ils ont pu le faire en toute légalité, puisque le contrôle des changes, levé depuis la fin de 1967, n'a été rétabli qu'en novembre 1968. Les pouvoirs publics ne sont donc pas en mesure d'apprécier le montant exact d'avoirs français sortis à cette époque. Ce qui offre un bel alibi pour les fraudes antérieures et même postérieures à cette période.

Cela ne semble d'ailleurs pas beaucoup préoccuper le gouvernement français. Depuis 1958, contrairement à son homologue italien, il n'a toujours pris aucune mesure en vue d'inciter au rapatriement des capitaux fugueurs. Et pourtant, malgré le rétablissement et même le durcissement du contrôle des changes depuis neuf ans, les capitaux continuent de sortir frauduleusement et massivement du territoire national par toutes sortes de moyens.

A partir de quand peut-on parler de fraude ? Depuis le resserrement des dispositions légales, le 24 septembre 1976, la loi autorise un résident français à sortir jusqu'à 5 000 F par voyage à l'étranger et jusqu'à 150 000 F — contre 300 000 F auparavant — en vue de l'achat d'une résidence secondaire hors des frontières. Au-delà de ce montant, notamment pour des placements mobiliers — titres, actions, obligations... —, le transfert de capitaux, qu'il émane de particuliers ou d'entreprises, doit s'exercer par l'intermédiaire d'un des 2 500 guichets bancaires agréés par la Banque de France pour ce type d'opération. « Relevons, constate le syndicat C.f.d.t. des douanes, que, sur 20 000 douaniers, une dizaine seulement sont affectés en permanence au contrôle ponctuel de l'activité de ces 2 500 guichets. A ce niveau, on ne peut que mettre en question le rôle de la douane-alibi ».

Compte tenu de la réglementation et des moyens de contrôle, comment fonctionne la fraude individuelle ? Tout d'abord, il y a ceux qui continuent à prendre le risque de sortir eux-mêmes clandestinement une partie de leurs économies. Ce ne sont pas les plus nombreux, et certainement pas les plus gros fraudeurs. Les xénophiles fiscaux avertis préfèrent, au contraire, s'en remettre à des professionnels pour opérer leurs transferts. Malgré l'insuffisance de leurs moyens et de leurs effectifs, les douaniers interceptent chaque année plusieurs dizaines de passeurs professionnels au moment où ils s'apprêtent à franchir la frontière. Autant d'occasions pour eux de saisir des sommes importantes.

Au début d'un week-end de janvier 1976, une G.s. se présente au poste frontière de Perly, près de Saint-Julien-en-Genevois, dans le flot de voitures qui emmènent des Français skier en Suisse. Les douaniers trouvent des liasses de napoléons (les billets de 500 F), dissimulées dans les ailes arrière pour un montant avoisinant 3,5 millions de francs. Interrogé, le chauffeur, passeur professionnel, prétendra que ce sont ses économies !

En avril 1976, deux passeurs belges sont interceptés alors qu'ils tentent de sortir simultanément, par deux postes frontières différents, plus de 2,5 millions de francs de notre pays. Pour les agents des douanes, ces passeurs travaillaient pour la même officine. Tout comme ceux qu'ils arrêtent en septembre 1976, toujours à la frontière franco-belge, alors que l'un s'apprête à sortir près de 1,3 million de francs en billets et l'autre à rentrer

→


ZOLL
COUREJU

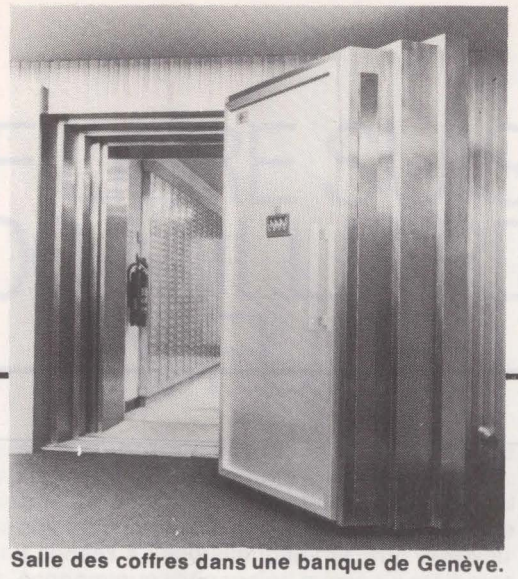

Salle des coffres dans une banque de Genève.

→ plus de 550 000 F d'or. Cette double opération s'est déroulée le même jour, dans des voitures semblables et aux cachettes identiques.

Cet exemple illustre également la nécessité, pour les Français qui ont frauduleusement sorti des capitaux, de les faire ensuite rentrer tout aussi discrètement. Quant à l'or, il offre l'avantage particulier de pouvoir se prêter, aux yeux de la loi, à des transactions anonymes. On peut également relever l'intérêt porté par les passeurs à la frontière nord de la France. La multiplicité des postes frontaliers et des échanges franco-belges la rend très perméable.

Le train n'est pas négligé pour autant. Surtout le T.e.e., qui relie directement Paris à Bruxelles. En janvier 1976, des douaniers y ont intercepté un voyageur transportant 450 000 F dans ses bagages. « Mes économies cachées au fisc », expliquera-t-il. En réalité, son casier judiciaire chargé incite les douaniers à le considérer plutôt comme un passeur professionnel. Tout comme cette voyageuse arrêtée en mars 1977 gare du Nord, avant même que le T.e.e. ne démarre. Elle s'apprêtait à sortir plus de 1,7 million de francs. Selon les agents de la Direction nationale des enquêtes douanières (D.n.e.d.) spécialistes de la lutte contre la fraude organisée, cette femme a reconnu avoir déjà sorti 15 millions de francs.

Le « succès » de la frontière belge auprès des passeurs ne doit cependant pas masquer le rôle privilégié de la frontière suisse. A la fin d'avril dernier, l'arrestation de l'ancien champion cycliste « Toto » Gérardin, au moment où il s'apprêtait à passer en Suisse 1,8 million de francs dissimulés dans sa voiture, a fait un certain bruit. A quelques jours de distance, un autre passeur a été intercepté à Versoix avec 1,55 million de francs cachés dans le système de suspension de son véhicule.

Mais il ne faut pas se leurrer... L'organisation très poussée des passeurs professionnels leur permet le plus souvent de passer à travers le filet douanier. « Les interceptions, admettent des douaniers, ne sont que la pointe de l'iceberg du trafic des capitaux. »

Un trafic mis au point par de discrètes officines généralement situées près de la Bourse, à Paris. Des agents de change et certains cadres des banques leur adressent quelques bons clients. La procédure est simple. Un individu souhaite mettre quelques dizaines de milliers de francs « à l'abri » en Suisse ou dans tout autre paradis fiscal. Il s'en ouvre à son banquier. Ce dernier lui fait froidement remarquer que la réglementation des changes s'y oppose. « Néanmoins, pourra ajouter l'employé de banque à mi-voix, dans la mesure exceptionnelle où vous êtes un client pour lequel nous avons la plus grande estime, je peux vous donner le numéro de téléphone d'un compensateur susceptible de résoudre votre petit problème. »

Après avoir été contacté par le client, qui se contente de lui donner ses coordonnées en cas d'écoutes, le compensateur lui envoie un de ses agents. Lequel repart immédiatement avec la somme à transférer en Suisse, sans délivrer le moindre reçu. Quelques jours plus tard, le client sera tout aussi discrètement averti que tout est en ordre. Il disposera de la somme en question sur un compte en Suisse.

Quant au compensateur, il prélève une prime de transfert qui peut varier, selon le montant à « sortir » et la « conjoncture douanière », de 1 % à 5 %. La publicité qui a entouré l'arrestation de « Toto » Gérardin aurait même fait monter la prime à 6 %. C'est que, pour un compensateur, l'arrestation d'un de ses passeurs se solde par une perte sèche. En principe, il ne la répercute pas sur la clientèle dont la douane a saisi les fonds. Ou plutôt une partie des fonds, dans la mesure où, comme son nom l'indique, le compensateur se livre avec des correspondants suisses — banquiers ou compensateurs privés comme lui — à des opérations de compensation.

Comment fonctionne ce système ? Rien de plus simple. Si certains fonds sont destinés à sortir clandestinement de France, d'autres fonds doivent venir de Suisse en France, clandestinement ou non. Il suffit au compensateur parisien de faire verser par ses honorables correspondants suisses l'équivalent des sommes qui lui ont été confiées sur des comptes à Genève ou Zurich. Lui-même versera les fonds qu'il détient à Paris sur les comptes en France des clients de ses confrères suisses. Ainsi la majeure partie des mouvements clandestins de capitaux à travers la frontière n'a-t-elle aucune réalité physique. Elle tient, avant tout, en des coups de téléphone et en de simples jeux d'écriture.

Toutefois, le flux vers la Suisse ne correspond jamais exactement à celui, plus faible, qui s'exerce en sens inverse. Il est donc nécessaire que, de temps en temps, mais le moins souvent possible, des passeurs sortent bien réellement des fonds pour apurer le solde des mouvements compensatoires.

C'est à cette occasion que les douaniers peuvent intervenir et mettre la main au collet des passeurs professionnels. Mais, lorsqu'ils se font prendre, ceux-ci sont toujours d'une discrétion exemplaire. Tantôt ils prétendent que la somme qu'ils transportent représente leurs économies personnelles, tantôt ils feignent de découvrir qu'on a glissé à leur insu une valise de billets dans leur coffre. Même quand ils reconnaissent les faits et précisent combien ils ont déjà passé au cours d'autres voyages, ils ne donnent jamais aux douaniers les éléments qui leur permettraient de remonter la filière pour mettre hors circuit une officine de compensation. Lorsque, par exception, les enquêteurs peuvent y parvenir, leurs investigations cessent parfois étrangement devant un coffre fermé contenant les preuves du délit. De tels cas se sont malheureusement déjà produits...

Quant aux passeurs, ils savent bien qu'à leur sortie de prison — et même pendant leur incarcération — leur silence sera récompensé par le compensateur qui, de toute manière, réglera l'amende. D'ailleurs, une officine est organisée de façon extrêmement cloisonnée, pour limiter le plus possible les risques. Si l'on songe que la majorité des passeurs ne se font jamais prendre et qu'en outre les fonds qui franchissent réellement la frontière ne représentent que le reliquat des mouvements réels de capitaux, tout donne à penser que la profession de compensateur présente peu de risques pour un gros profit.

Est-ce cela qui a incité des banques, et notamment le Crédit lyonnais, à se livrer à de telles pratiques ? Cela paraît invraisemblable. Et pourtant, la grande banque nationalisée du boulevard des Italiens a défrayé la chronique (cf. « l'Unité » n° 231) l'an dernier, lorsque des agents de la D.n.e.d. ont découvert le petit trafic auquel elle se livrait avec deux de ses filiales, Rhône-Inter et Omnivalor, à Genève. Un trafic réservé aux clients privilégiés du service de gestion des fortunes, pour lesquels — sur un simple coup de fil — on créditait en Suisse des sommes déposées à Paris. A ce niveau, les opérations de compensation présentaient l'avantage de pouvoir rester internes à la banque. La publicité faite par la presse autour de ce scandale a incité le Crédit lyonnais, sinon à abandonner cette pratique, du moins à assainir et à restructurer sa direction des affaires financières — dont dépendaient curieusement les deux filiales genevoises.

Les fonds ainsi placés en Suisse par des particuliers ne restent pas toujours enfermés dans des coffres ou endormis sur des comptes à numéro. Banques, sociétés fiduciaires, avocats d'affaires, notaires et promoteurs proposent mille moyens de les placer avantageusement. Selon une étude réalisée l'an dernier par le cabinet d'affaires américain Technimetrics, les trois quarts des sommes déposées auprès des banques suisses sont réinvesties en titres dans le monde entier, pour plus de la moitié au Canada et aux Etats-Unis. Et pour le reste, l'immobilier en Suisse ne constitue-t-il pas l'un des meilleurs placements ? C'est ainsi que, dans certaines régions touristiques comme le Valais, les opérations immobilières ont été largement financées avec des

capitaux français — mais aussi belges, allemands et italiens. A tel point que les autorités helvétiques, inquiètes devant la prolifération du béton, ont adopté des lois (lois von Moos et Fürgler) visant à limiter et parfois même interdire l'acquisition d'immeubles par des personnes résidant hors de Suisse.

Il en faut plus pour arrêter la spéculation. Si un non-Suisse ne peut acquérir ni faire construire dans certaines zones très cotées, rien ne lui interdit de devenir actionnaire dans ce pays. Voire de devenir actionnaire majoritaire, sinon unique, d'une ou de plusieurs sociétés ayant vocation à promouvoir, réaliser ou gérer des opérations immobilières. Cela signifie que des sociétés immobilières anonymes « bidons » ont été créées par centaines depuis quelques années. Il suffit, pour cela, que trois personnes de nationalité suisse disposent d'un capital minimum de 100 000 F, correspondant à 50 actions de 2 000 F, plus un dépôt de 40 000 F auprès de la banque de consignation locale. Les parts de la société sont ensuite investies, soit dans l'achat d'un appartement, soit dans une opération immobilière. Entre-temps, les « fondateurs » de la société les auront « cédées » à un notaire — leur propre employeur, en général, —, qui les aura lui-même vendues à un investisseur étranger.

Aux yeux de la loi, ce ne sera donc pas M. Dupont, médecin français, qui aura acheté un studio à Crans-sur-Sierre, mais, par exemple, la « Société Crans loisirs », dont M. Dupont se trouve, d'autre part, posséder anonymement la totalité des parts. Société dont, très souvent, l'activité se limitera à l'acquisition et à la « gestion » de ce seul logement. Sans même respecter l'obligation légale qui veut que les sociétés anonymes tiennent chaque année une assemblée générale des actionnaires. Et pour cause ! En quelques années, ces sociétés immobilières — chacune investit autour de 400 000 francs français en moyenne — ont proliféré. Pour le seul site de Crans-Montana, on en relève aujourd'hui près de six cents. A quoi il convient d'ajouter celles de Verbier, d'Anzère, de Sierre, de Champéry, de Sion, etc. Et tout cela ne concerne que le bas Valais. On pourrait y ajouter encore le haut Valais, le Tessin, Genève...

Derrière l'anonymat de ces milliers de sociétés, qui, pour des raisons fiscales évidentes, ne cachent pratiquement que des non-Suisses, dont un grand nombre de nos concitoyens, plusieurs milliards de francs — drainés par des banques suisses, françaises ou autres — ont donc été investis dans l'immobilier suisse à des fins purement spéculatives.

Mais, dira-t-on, la Suisse n'est pas le seul pays où des citoyens français ont acquis des résidences secondaires. Certes, en Italie, en Espagne, en Grèce et même en Afrique du Nord, un grand nombre d'entre eux ont acheté des maisons ou des appartements. Mais ils l'ont généralement fait dans les limites du contrôle des changes, pour pouvoir y passer leurs vacances et donc sans esprit spéculatif. Même si cela aboutit aussi à un appauvrissement du patrimoine national, leur démarche a été toute différente.

En revanche, on peut rapprocher la progression des investissements immobiliers réalisés aux Etats-Unis par des Français de la démarche déjà observée en Suisse. La « mode » semble, en effet, consister aujourd'hui à y investir dans des fermes, des parts d'hôtels, des centres commerciaux, des immeubles de bureaux, des appartements de

LES RISQUES DU METIER DE SPECULATEUR

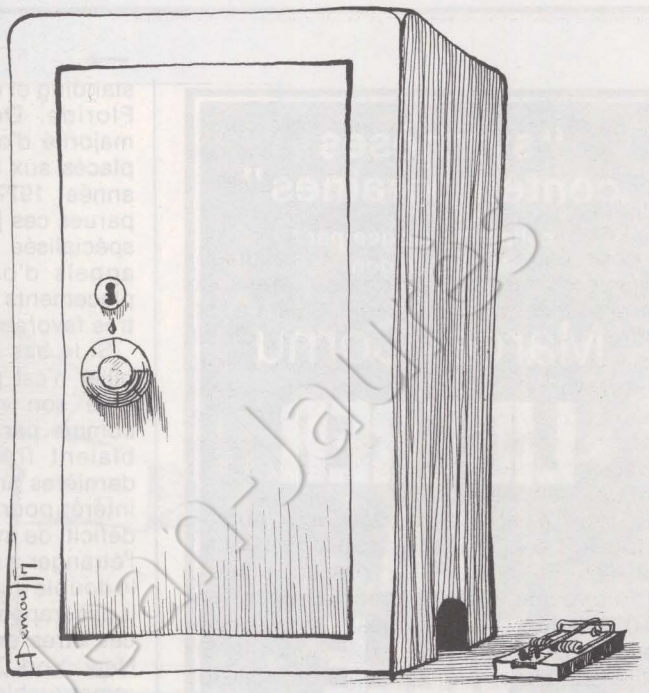

Les placements en Suisse sont-ils toujours aussi sûrs ? Sans doute bénéficient-ils, dans l'immobilier, de la bonification de la pierre, parallèlement à la hausse du franc suisse. L'actualité vient cependant de montrer à plusieurs reprises que les spéculateurs en sont quelquefois pour leurs frais.

Ainsi ceux qui avaient confié des fonds à Charles Bonvin et Alfred Zapelli, promoteurs suisses véreux, inventeurs des Zabo (pour Za-pelli et Bo-nvin), en ont-ils fait la cruelle expérience. Les prêteurs — des étrangers, en majorité français — étaient regroupés en syndicats de prêteurs désignés, selon l'opération immobilière à financer, sous le vocable de Zabo 1, Zabo 2... Zabo 6. Tous ces Zabos ont recueilli les fonds importants. Environ 3,5 millions de francs français pour le seul Zabo 5, qui devait financer l'achat d'un terrain destiné à l'édification ultérieure de cent quatre-vingt-douze appartements, de commerces et de garages. Or, tous les capitaux drainés hors de Suisse par les Zabo ont été confiés à des sociétés de promotion immobilière rapidement tombées en faillite. Les spéculateurs ont été les dindons de la farce. Mais, ayant généralement agi illégalement, la plupart de ces chercheurs de toison d'or ont eu le tact de ne pas porter plainte.

La majorité des « victimes » françaises de la faillite de Robert Leclerc, banquier genevois, ont aussi su mettre leur chagrin dans leur poche et leur mouchoir par-dessus. Au moment où ses difficultés ont surgi, la banque Leclerc, spécialisée dans la gestion de fortunes d'une clientèle essentiellement française, gérait des fonds pour un total de 3 milliards de FF environ. Ce pauvre Robert Leclerc n'a pas eu de chance. Son nom ayant été cité dans la presse après l'assassinat du prince de Broglie — Leclerc était administrateur de la Sodetex, société luxembourgeoise présidée par le défunt député majoritaire — une partie de ses clients français s'est précipitée pour retirer ses billes. Las ! Leclerc avait trop investi dans le complexe touristique d'Aminona, près de Crans-sur-Sierre, pour pouvoir satisfaire à cette demande imprévue.

On a parlé en mai dernier d'un trou de 250 millions. Comment ne pas rendre hommage à la pudeur des Français floués dans cette affaire, qui ont eu la force de ne pas crier leur détresse sur les toits ? Cette discrétion exemplaire ne permettra sans doute jamais de savoir si, comme le laissait supposer « le Canard enchaîné », la famille Giscard d'Estaing a bien été au nombre des clients de la banque Leclerc.

Encore plus récemment, un nouveau scandale financier a éclaté à Genève, le 29 septembre. Son protagoniste, le Français Claude Delahaye — il fait aujourd'hui l'objet d'un mandat d'arrêt international pour escroquerie et abus de confiance — avait mis sur pied des opérations de « change spéculatif au noir », dans lesquelles plusieurs centaines de ses « clients », des Français et des Suisses pour l'essentiel, auraient laissé des plumes. Leurs pertes se situeraient entre 45 et 70 millions de francs français. En guise de consolation, ces spéculateurs floués pourront toujours méditer la célèbre devise : « Bien mal acquis ne profite jamais ! »

"synthèses contemporaines"
collection dirigée par Michel Ragon

Marcel Cornu

LIBERER LA VILLE

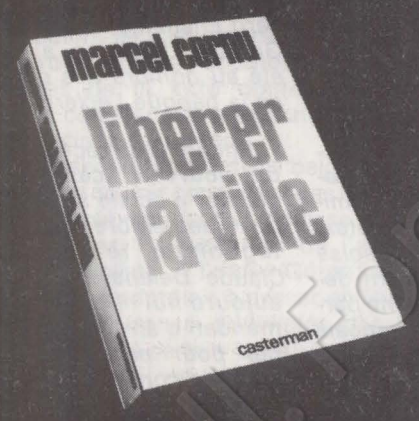

La ville "métropole"
a mal tourné.
Une déviation économiste
structurelle,
est la raison principale
de son mal aménagement.
La lutte socio-politique,
collective, à la fois
revendicative,
politiquement consciente
et s'articulant à l'ensemble
du combat démocratique
peut seule permettre
de libérer la ville.

casterman

standing et même des morceaux de plage en Floride. Deux milliards de dollars, en majorité d'origine européenne, seront ainsi placés aux Etats-Unis au cours de la seule année 1977. Les nombreuses publicités parues ces jours-ci dans la presse française spécialisée permettent de penser que les appels d'outre-Atlantique pour de tels placements rencontrent chez nous un écho très favorable.

Si le bas de laine est moribond, l'immobilier n'est pas seul en cause. La Bourse a joué son rôle dans cette évolution. Et, comme par hasard, la léthargie dont semblaient frappés les cours français ces dernières années s'est doublée d'un très vif intérêt pour les titres étrangers. En 1976, le déficit de nos mouvements de titres avec l'étranger a atteint 5 milliards de francs. Soit le double du déficit enregistré en 1975. N'est-il pas frappant de constater que 70 à 80 % de ces titres ont été achetés sur la Bourse de New York ? Et n'est-il pas encore plus remarquable que, dans la période de crise et d'austérité subie par les Français, tout cela puisse se faire en toute légalité ?

Mais attention, libéralisme n'est pas synonyme de laxisme. Nos concitoyens qui détiennent des titres étrangers sont tenus de les déposer auprès d'une banque française agréée. Voilà qui ne manquera pas de consoler tous ceux qui pourraient déplorer cette perte sèche de capital !

Enfin, si les différentes possibilités déjà énumérées ne satisfaisaient toujours pas quelque particulier étrangement retors, qu'il sache que le trafic d'œuvres d'art, de pièces de collection, de meubles anciens, de bijoux et autres pierres précieuses permet de sortir sans difficulté une part irremplaçable du patrimoine national.

L'importance que revêt actuellement ce trafic inquiète d'ailleurs beaucoup les douaniers. Beaucoup plus, en tout cas, que les pouvoirs publics — desquels on attend toujours les mesures qui s'imposent. Il ne suffit pas d'encourager la publicité sur les poursuites engagées par les douanes contre Charles Aznavour, condamné pour avoir dissimulé plusieurs millions au fisc en ne rapatriant pas des cachets perçus à l'étranger. De telles pratiques restent très courantes chez les artistes. Et la condamnation de l'un d'eux, même célèbre, ne peut compenser la perte irréversible d'un grand nombre d'œuvres d'art. On peut, du moins, supposer que la postérité en jugera ainsi.

Comme on vient de le constater, la fuite légale et illégale des capitaux, du fait des particuliers, emprunte une multiplicité de voies. Elle représente, jour après jour, un appauvrissement incontestable de notre pays. Et ce n'est pourtant qu'une goutte d'eau en regard de la fuite opérée par les entreprises — que nous traiterons la semaine prochaine.

JEAN-LOUP REVERIER


Keystone

Jean Lacouture
LÉON BLUM

"C'est le grand mérite de Jean Lacouture d'avoir retrouvé l'unité de cet homme contradictoire qui sut, d'une seule voix, dire non à la fois au capitalisme et au collectivisme. Un livre passionnant."
LE NOUVEL OBSERVATEUR

"Un grand livre... La moisson de Jean Lacouture est superbe !"
ALAIN DUHAMEL / LE MONDE

"Une magistrale biographie... Jean Lacouture a retrouvé le vrai visage de Léon Blum..."
MARCEL PÉJU / LE POINT

Un volume 600 pages
illustrations, 59 F.

SEUIL

changer la vie politique en France

La trompette de Barre

Allant « au charbon », Barre n'a pas pu « souffler dans une trompette ». C'est la seule explication sérieuse que le Premier ministre a donnée au 0,9 % de hausse des prix du mois dernier. C'est à la fois un peu court et largement méprisant pour les Français qui subissent cette hausse. Ce n'est pourtant pas inattendu : le problème de Raymond Barre n'étant pas de stopper l'inflation mais de restaurer les profits du patronat, on se retrouvera à la fin de l'année avec une hausse des prix mesurée de l'ordre de celle de 1976. C'est Chirac qui va être content.

Ansart a le droit...

Trois jours après que le Parti communiste eut reproché à Pierre Mauroy d'avoir participé à une réunion sur l'Europe, l'un de ses principaux dirigeants, Gustave Ansart, lui aussi député du Nord et membre du Parlement européen, est parti aux Etats-Unis avec une délégation de parlementaires des Communautés européennes, parmi lesquels des membres de la majorité. Ce qui fait dire à Pierre Mauroy : « Je ne lui reproche pas ce voyage, mais je m'étonne que le P.c. ait condamné ma participation à la Convention pour l'Europe, où je n'ai fait que développer les positions du Parti socialiste. J'espère que Gustave Ansart aura l'occasion d'exprimer ses conceptions sur l'Europe aux Etats-Unis. »

C.f.d.t. : le P.c. est responsable

Si les membres du conseil national de la C.f.d.t. ont surtout abordé, lors de leurs trois jours de réunion (les 27, 28 et 29 octobre), les problèmes posés par l'action revendicative et les positions propres de la centrale, ils ont évidemment discuté aussi de la crise à gauche.

Le conseil national a confirmé ses déclarations précédentes à ce sujet : « La crise survenue entre les partis de gauche est étroitement liée à l'analyse différente de la crise économique faite par le P.c. et le P.s., et au type de réponse que chacun d'entre eux entend y apporter. » Mais, lors de la conférence de presse qui a suivi le conseil national, Edmond Maire a tenu à préciser que, pour son organisation, « c'est le P.c. et lui seul qui a pris ses distances vis-à-vis de l'Union de la gauche ». Le secrétaire général de la C.f.d.t., rapportant que ce jugement a fait l'unanimité lors du conseil national, a ajouté que « cela n'empêcherait pas la C.f.d.t. de maintenir ses appréciations sur les partis politiques ».

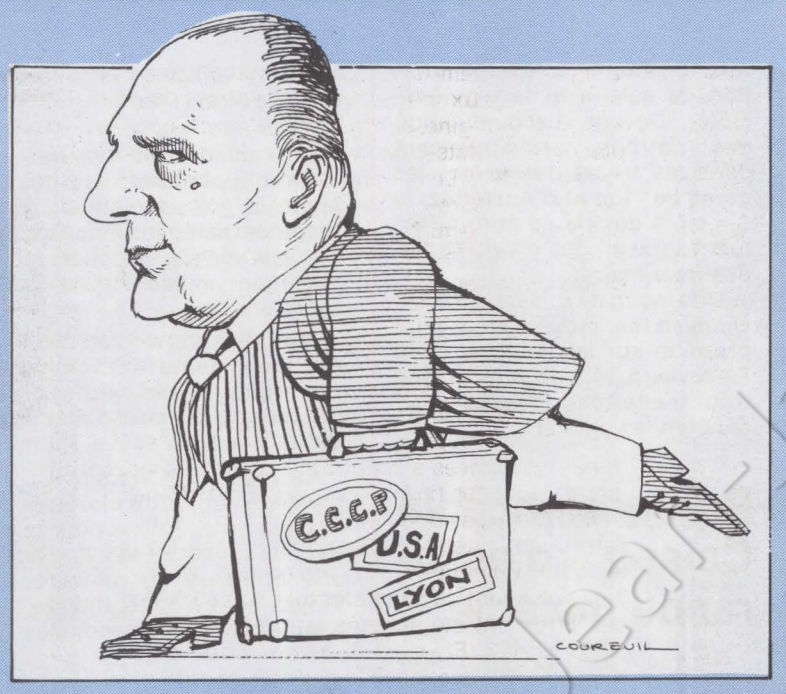

Le P.c.i. et les nationalisations

Les communistes italiens sont de plus en plus inquiets de la campagne antisocialiste du P.c.f. et ne manquent pas une occasion, même indirecte, de faire connaître leurs réticences à l'égard de la politique du parti frère. Dernière déclaration en date, celle du secrétaire général (communiste) de la C.g.t. italienne, Luciano Lama, qui affirme au journal « Il Messaggero » : « La gauche française n'a pas assez approfondi le débat politique (...). En Italie, nous avons une vision plus dynamique et plus graduelle des processus politiques. Pour nous, une politique de nationalisation étendue et rigide peut rester sur le papier et se retourner finalement contre les promoteurs des nationalisations, en raison des difficultés économiques que peuvent créer les détenteurs des richesses. »

« Dépérissement » de la police

« Le Syndicat général de la police (S.g.p.) a consacré, ces dernières années, une grande partie de ses efforts pour obtenir les moyens d'une meilleure sécurité. Il affirme toujours que la priorité doit aller à la prévention sous toutes ses formes, sans pour autant que la nécessaire répression des actes illégaux puisse être négligée ou sous-estimée et que les libertés s'en trouvent affectées. » Face aux « carences des pouvoirs publics » sur ces objectifs, le S.g.p. a fait distribuer, le 28 octobre, par ses adhérents deux millions de tracts à la population, aux élus et aux associations de Paris et des trois départements de la petite couronne.

Ces tracts ont été « personnalisés » par arrondissement ou par commune, afin d'insister sur la faiblesse des effectifs et des moyens de la police en tenue pour assurer « ses missions de service public ».

Présentant la campagne originale de son syndicat à la presse, Jean Chaunac s'est inquiété du « dépérissement du service général ». Il a également dénoncé la progression des polices privées et de « curieuses sociétés d'entraînement au tir ». Pour Chaunac, on assiste là à « la mise en place d'un système policier qui n'ose pas dire son nom ».

La censure dans les prisons

Pour répondre aux questions de Gérard Houteer et André Delehedde, tous deux députés socialistes, sur la censure qui règne dans les prisons — en contradiction avec la loi de 1975 —, Alain Peyrefitte a fait preuve, le 25 octobre, d'un dangereux cynisme. Loin de nier l'existence de l'arbitraire pénitentiaire qui aboutit à interdire aux détenus la lecture de certaines publications, et notamment du « Cap » (journal du Comité d'action des prisonniers), le ministre de la Justice a admis que « cette distorsion entre le fait et le droit n'est pas satisfaisante pour un esprit logique ou tout simplement respectueux de la réglementation ».

Mais, contrairement à toute attente, au lieu de ramener les faits sur le terrain du droit, c'est l'inverse que préconise Peyrefitte. « Il me paraît dès lors cohérent d'étendre aux publications distribuées dans les prisons la réglementation déjà appliquée à la correspondance des détenus et qui permet, dans certains cas, de retenir les lettres... » En quelque sorte, estime Peyrefitte, la meilleure façon de supprimer l'arbitraire, c'est de le rendre réglementaire. C.q.f.d. !

● Au Sommaire du numéro 46 de « Repères »

— Les communistes et l'Union de la gauche

— Entretien avec Philippe Robrieux.

Abonnement : 120 F par an.

changer la vie sociale

Mohammed, fais ta valise (suite)

Un carnet de commandes plein pour six mois n'a pas empêché l'entreprise de travaux publics Place, à Grenoble, d'être mise en liquidation le 24 octobre dernier. Des « retards de paiements » seraient la cause des difficultés de cette entreprise. Moyennant quoi, trois cent cinquante salariés — dont 80% d'immigrés — viennent de recevoir leur lettre de licenciement. Pour motif économique, cela va de soi.

L'optimisme n'est pas de mise, surtout pour les travailleurs immigrés. Après avoir bâti le campus universitaire et la nouvelle poste de Grenoble, ils risquent bien de se voir reconduits dans leur pays.

A.n.p.e. : grève bretonne

Aucun signe d'apaisement à l'Agence nationale pour l'emploi. Le 27 octobre dernier, vingt et une agences pour l'emploi de Bretagne se sont mises en grève pour saluer le passage du directeur de l'A.n.p.e. à Rennes. La C.g.t., la C.f.d.t. et F.o., qui avaient appelé à cesser le travail, estiment que le mot d'ordre a été suivi par 80% des effectifs. Plusieurs agences étaient même complètement fermées.

Les directeurs des agences bretonnes et une délégation syndicale ont été reçus par le directeur de l'A.n.p.e. Une fois de plus, ils ont dénoncé l'impossibilité d'assumer leur mission à cause du manque d'effectifs.

La S.n.c.f. briseuse de grève ?

La S.n.c.f., elle aussi, n'hésite pas à recourir aux entreprises intérimaires en cas de grève. Le 21 octobre, les quelque deux cents salariés de la Ferroviaire, société privée de nettoyage des trains, ont cessé le travail. Leurs revendications : une augmentation de salaire et le treizième mois. Devant l'accumulation des détritus, principalement dans les trains desservant les gares de l'Est et d'Austerlitz, la S.n.c.f. a décidé de faire effectuer le travail des grévistes par des intérimaires.

Une façon de briser la grève ? Ou bien un moyen pour faire pression sur la direction de la Ferroviaire, afin de la pousser à trouver une solution au conflit ? Ou bien les deux ?

Répression à la Caisse d'assurance maladie

Nouveau cas de répression dans une caisse d'assurance maladie. Sans en saisir le conseil de discipline, la direction de la Caisse primaire d'assurance maladie de Reims vient de sanctionner huit militants syndicaux dans l'excercice de leur mandat (deux militants C.f.d.t., deux C.g.t. et quatre F.o.).

Les sanctions comportent : pour un représentant C.f.d.t. et un représentant F.o., la rétrogradation avec une perte de salaire de plus de 500 F par mois ; pour les autres militants, un avertissement avec retenue sur salaire variant de deux à quatre jours.

Informé de ces mesures en assemblée générale, le 24 octobre 1977, le personnel s'est rendu en délégation devant les bureaux de la direction pour demander l'annulation des sanctions.

Malgré l'intervention de l'inspection du Travail, à la demande des organisations syndicales, le directeur s'est refusé à revenir sur sa position.

La fédération C.f.d.t. est intervenue auprès du directeur de la C.p.a.m. de Reims pour la levée des sanctions et a demandé une entrevue au ministre du Travail contre cette atteinte délibérée aux droits syndicaux.

Chômage à Bernay

A l'usine Stop-Fire, de Bernay (Eure), depuis quinze jours, quatre-vingt-dix-huit employés sont sans travail. Aucune matière première n'arrive plus à l'usine, aucun produit fabriqué n'en sort donc plus. L'administrateur judiciaire a déclaré que la société ne peut plus assurer le paiement des charges sociales et qu'ainsi Stop-Fire va disparaître prochainement si quatre millions ne sont pas réinvestis immédiatement.

On ignore toujours si le gouvernement a été saisi du dossier, et s'il est prêt à intervenir rapidement afin d'éviter une liquidation judiciaire.



Manifestation des ouvriers de l'usine de textile Montefibre, à Epinal, dans les Vosges, la semaine dernière.

Règlement de comptes à Bordeaux

Un mois de prison avec sursis pour huit des neuf étudiants de la faculté d'histoire de l'université de Bordeaux III qui ont été jugés, la semaine dernière, par le tribunal correctionnel de Bordeaux. L'affaire remonte au printemps de 1976, à l'époque des mouvements contre le projet de réforme du second cycle. Le 3 mai, des étudiants d'histoire occupent le secrétariat de leur département pour rédiger des tracts. Trois professeurs, Enjalbert, Etienne, Poussou, connus pour leurs idées très « droitières » et qui assistaient à une réunion du Syndicat autonome, interviennent soudainement.

D'après les témoignages, ils ont provoqué les jeunes gens et se trouvent à l'origine de quelques brèves échauffourées, au cours desquelles le professeur Etienne a été très légèrement blessé.

Ces incidents, fort peu violents toutefois, ont suffi pour inculper les étudiants dans le cadre de la sinistre et scandaleuse loi anti-casseurs...

En réalité, les étudiants font les frais d'un vaste règlement de comptes entre la direction de l'université, avec à sa tête le président Escarpit, et des professeurs aux conceptions réactionnaires. Ceux-ci ont exploité l'affaire pour mettre en cause la gestion et les principes d'Escarpit.

A noter qu'au cours de l'audience le procureur de la République a lancé une très violente attaque contre le Syndicat de la magistrature, affirmant que l'appartenance à ce syndicat « est incompatible avec une saine conception de la justice et avec l'exercice des fonctions judiciaires ». Sans commentaire...

changer la vie quotidienne

Autoconstruction

Puisque « c'est au pied du mur qu'on voit le maçon », Claude Micmacker et ses amis ont décidé d'écrire un livre qui raconte la construction d'une maison. Ce « Manuel de construction rurale et alternative » (Editions de la Surienne, 12, rue Neuve-du-Pâtis, 45200 Montargis) donne, avec beaucoup d'illustrations et de conseils pratiques, des méthodes de travail et offre quelques réponses aux problèmes précis rencontrés en cours de construction.

Dans la hotte de Chirac

Les Parisiens ont bien de la chance. Ils auront un superarbre de Noël, « offert » par Jacques Chirac, qui veut renouer avec les traditions de la Ville-Lumière. La tour Eiffel jouera le rôle principal, sa carcasse agrémentée pour la circonstance de guirlandes, de paillettes et d'enseignes lumineuses. Les Parisiens seront sans doute ravis, mais leur budget un peu moins.

Braderie de Paris

Jusqu'au 11 décembre, la Braderie de Paris solde à tout va au Cnit la Défense : des meubles, des machines, des vêtements, des vins et du n'importe quoi, petites folies pour pas trop cher. Avec en prime un village d'artisans, un film pour enfants et une animation culturelle.

L'escroc court toujours

Les escrocs continuent à s'attaquer — et avec bonheur — aux petits propriétaires, ceux qui rêvent d'un pavillon coquet. A Plaisance-Touch, près de Toulouse, Manuel Jaen a ainsi vendu trente-sept parcelles d'un lotissement à soixante-deux propriétaires... Sur un autre terrain, il a multiplié les promesses de vente, prenant des acomptes de 5 000 à 20 000 F. Pour finalement lever le pied et se réfugier en Espagne. Un comité de défense s'est monté, mais ses membres constatent avec amertume que, depuis deux ans, l'affaire traîne. Et on va même jusqu'à leur « conseiller » de tout laisser tomber.

Un atelier pour lutter

Un atelier populaire d'urbanisme est né dans le 14e arrondissement de Paris, ce quartier qui vient de gagner contre la radiale Vercingétorix. L'atelier (88, rue de l'Ouest) a pour objectif d'être un instrument au service de la population pour qu'elle contrôle l'aménagement du quartier. Il veut aussi montrer que la réhabilitation doit toujours être mise en avant, tout en permettant de maintenir les occupants dans les lieux. Et, dans cet arrondissement où se prépare une importante rénovation, il y a du travail en perspective...

Ne tombez pas dans la boîte 5000

Nouveau gadget du gouvernement, la boîte postale 5000 provoque des réactions de la part du Syndicat C.f.d.t. de la concurrence et des prix. La B.p. 5000, en faisant appel à la police des consommateurs, sert en effet à camoufler l'abandon de toute réglementation contraignante des prix. En même temps, elle espère court-circuiter les organisations de consommateurs qui deviennent de plus en plus gênantes pour le Pouvoir. Mais de tels artifices suffiront-ils à masquer les effets de la politique du « meilleur économiste de France » ?



dipapacéquoi par Piem

e père et le fils Marchais, si je puis dire, sur la tête. Ils avaient adopté cette attitude afin de reposer leurs jambes en prévision des marches à venir.

Le monde, vu sous cet angle, prenait un aspect particulier ; la fin venait avant les moyens, la gauche se retrouvait à droite, le marteau frappeur avant la faucille, le haut du panier au bas de l'échelle et les grands sentiments d'hier plus bas que terre.

La démarche valait la peine, et le père et le fils avançaient, frappant en cadence de la tête sur le sol.

Ils arrivèrent ainsi au pied du mur que venaient de bâtir à leur intention la truelle et le marteau.

« Quoi c'est, papa, dis ? » demanda l'enfant dont les mots eux aussi se trouvaient inversés.

« Un obstacle sur notre route », dit le père.

« On le saute ? » demanda l'enfant en battant joyeusement des pieds.

« C'est mieux que de s'y cogner la tête ! »

Le mur, dont le ciment craquait par endroit, était fait de briques et de braques.

« Combien de briques ?

– Mille.

– Mille briques ! Ça représente une somme...

– Une somme d'incompréhension, dit le père, il faut au moins ça pour faire obstacle à nos aspirations. »

Vu la tête en bas, le pied du mur avait triste allure, la base n'était pas à la faîte, et le crépi était rongé d'inquiétude. L'ensemble, cependant, soutenu par quelques contreforts de l'Est, tenait bon.

« Sautons ! » dit l'enfant.

Sur un coup de tête, avec un bel ensemble, le père et le fils se retrouvèrent à califourchon sur l'arête. De là ils pouvaient voir des deux côtés du mur.

Avant, de là d'où ils venaient on apercevait encore quelques traces d'union, des mains tendues restaient accrochées aux branches que le vent d'automne animait d'une dernière illusion.

L'enfant, tout ému à la vision de ce passé déjà si lointain, laissa couler une larme qui glissa lentement le long du mur de briques sèches.

« Ne fais pas l'enfant, dit le père qui faisait l'homme, regarde plutôt de l'autre côté. »

Au-delà du mur, qui tentait de lui faire de l'ombre, le paysage valait la peine, la route continuait à monter en direction d'un monde nouveau.

« Sautons encore », dit l'enfant.

C'est à pieds joints, cette fois, qu'ils touchèrent le sol, et ils poursuivirent leur chemin sans se retourner.

changer la vie culturelle

Où accrocher le lierre ?

Une jeune troupe de théâtre — une de plus —, la Compagnie du Lierre, vit des moments difficiles et révoltants. Au moment même où son spectacle, « les Pâques à New York », d'après Blaise Cendrars, commence à connaître un grand succès public, le Lierre va se retrouver sans salle. Car le hangar de la Cartoucherie de Vincennes, où se donne actuellement le spectacle, doit être libéré le 9 novembre prochain. Chirac a demandé à Jean-Louis Barrault d'installer une troupe de théâtre dans chaque arrondissement de Paris. Où le Lierre va-t-il pouvoir aller s'accrocher ?

Tout savoir sur la musique

Si vous voulez tout savoir sur la vie musicale en France, un seul moyen : vous procurer le « Guide pratique de la musique » de Jean-Noël Darde, édité chez Seghers. Vous y trouverez mille renseignements sur les orchestres régionaux, les chorales, les conservatoires, les centres de recherches, les festivals, les discothèques, l'enseignement de la musique, les chaînes haute fidélité, les instruments, le monde du disque, etc. La partie « la discothèque d'un jeune homme pauvre » risque d'être fort utile par les temps qui courent...

En course pour le Goncourt

Une quinzaine de romans sont encore en course pour le Goncourt. Les académiciens Goncourt viennent d'en publier la liste : « Ana non », d'Augustin Gomez Arcos (Stock) ; « Marie en quelques mots », d'Antoine Audouard (Gallimard) ; « le Jardin des absents », de Nicole Avril (Albin Michel) ; « le Bruit de la mer », de Claire Bonnafé (Balland) ; « la Vallée des roses », de Lucien Bodard (Grasset) ; « Tempo », de Camille Bourniquel (Julliard) ; « Côme

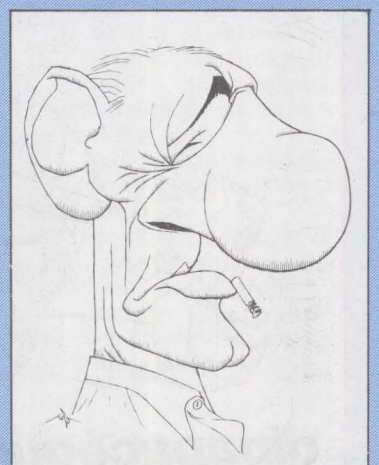

Blaise Cendrars, vu par Solo.

ou le Désir de Dieu », de Pierre de Calan (Table ronde) ; « Mémoires du roi David », de Carlo Caccioli (Table ronde) ; « John l'Enfer », de Didier Decoin (Gallimard) ; « Histoire du tableau », de Pierrette Fleutiaux (Julliard) ; « Equinoxiales », de Gilles Lapouge (Flammarion) ; « les Cordes de bois », d'Antonine Maillet (Gallimard) ; « Livret de famille », de Patrick Modiano (Gallimard) ; « Un été près de la mer », d'Anne Philipe (Gallimard) ; et « Pays sage », de Rafaël Pividal (Rupture).



Doublures en grève

La venue du Premier ministre québécois, René Lévesque, a provoqué quelques remous... chez les comédiens-français ! En effet, dans ses négociations avec Giscard d'Estaing, Lévesque a signifié que le Québec n'accepterait plus à l'avenir sur son terroire de films « doublés » par des acteurs français. Si Giscard cède, il est possible que ce soient les doublages québécois qui envahissent la France. Au-delà de la différence d'accent et de la difficulté qui en découlerait pour le public français, ce serait autant de travail en moins pour les saltimbanques français. C'est pourquoi, à l'appel du Syndicat français des artistes-interprètes, tout le monde est en grève dans les studios de doublage (télévision et cinéma) de France, jusqu'au 10 novembre.

En attendant Brel

Cette fois, c'est sûr : Jacques Brel nous revient. Le chanteur s'entend. En disque seulement. Pas de spectacles à l'horizon. Mais un double album — deux 33 tours — est annoncé pour le 15 novembre. Brel vient de passer deux mois à l'enregistrer dans les studios Barclay de l'avenue Hoche, à Paris. Difficile de cacher notre impatience...

L'Encyclopoche Larousse

En 1976, les éditions Larousse décidaient de lancer une encyclopédie en format de poche : « Encyclopoche ». Un an après, la série comprend déjà vingt-sept volumes. Les sept titres récents, qui viennent de paraître, donnent une idée de la diversité des thèmes traités : « Histoire des mathématiques », « la Linguistique », « Géographie de l'U.r.s.s. », « Histoire de l'U.r.s.s. », « l'Information », « Education et pédagogie » et « le Marxisme ».

Diane la Québécoise

Elle est petite-fille d'émigrés bretons. Elle est québécoise. A dix-huit ans, elle chantait Aragon, Brel et Ferré à Montréal. A vingt ans, elle avait déjà fait presque tous les cabarets « rive gauche » de Paris. A vingt-cinq ans, elle adoptait le rock et la musique brésilienne, devenant volontairement « extravagante » au pays de Jacques Cartier. A trente ans, elle est l'une des figures les plus typées du Québec en marche. Elle est fière d'être québécoise, plus que jamais. Elle s'appelle Diane Dufresne. Elle est belle en maudit, comme on dit chez elle. Elle chante à Paris, à l'Elysée-Montmartre, jusqu'au 12 novembre.

Les héros d'Erro

Le peintre Erro est avant tout un montreur d'images, un démolisseur de faux héros. Sa peinture relève à la fois du collage et de la bande dessinée. Ses dernières toiles sont actuellement exposées à la galerie Beaubourg (23, rue du Renard, 75004 Paris). A cette occasion, les Editions du Chêne publient le « catalogue général » des œuvres d'Erro.

Les Deux-Portes continuent

Nous disions que Chirac n'avait pas fini d'entendre parler du Théâtre des Deux-Portes (voir notre numéro 261). Le week-end passé vient de nous donner raison : samedi et dimanche derniers, à la Cartoucherie de Vincennes, les Deux-Portes ont présenté un « Marathon-Théâtre » qui n'a pas réuni moins de trente et une troupes et des dizaines de spectacles. Les Deux-Portes expulsées par Chirac, c'est tout le jeune théâtre qui se sent visé et riposte. Chirac a voulu la guerre. Mais il est peu probable qu'il la gagne...

BRESIL: LA DICTATURE S'EFFRITE

Quelque chose serait-il en train de craquer au Brésil ? Les deux piliers de la dictature : le « miracle » économique et la répression systématique, ne suffisent plus à défendre un régime détesté

Ministre de la Défense du Brésil, le général Silvio Frota vient d'être « démissionné » par le président de la République. Or, cet anticommuniste « archaïque » était l'un des candidats les plus sérieux à la succession d'Ernesto Geisel. Il a aussitôt publié un manifeste critiquant l'actuelle « marxisation » du régime, et tenté vainement de réunir quelques officiers supérieurs aux intentions manifestement golpistes. Cette péripétie qui vient de secouer le sommet de l'appareil militaire et gouvernemental brésilien montre que la crise que traverse ouvertement le pays depuis quelques mois gagne en importance.

Le « miracle » économique et la répression systématique étaient les deux piliers de la « révolution » de 1964. Ils sont tous les deux en crise. L'inflation atteint de nouveau 40 %, et le taux de croissance (dont les fruits sont toujours aussi mal répartis) n'est plus que de 6 ou 7 %. Les salaires ne suivent pas la montée des prix, et d'importants secteurs des couches moyennes retrouvent l'animosité des années 1970-1972, étouffée par la peur et les perspectives d'une vie matérielle meilleure.

La répression demeure, avec son cortège d'emprisonnements, de torture, d'Escadron de la mort ou de censure idiote. Mais les temps changent. Le 5 mai, par exemple, à Sao Paulo, face à la première manifestation étudiante importante, à laquelle s'étaient joints de nombreux passants, la police a dressé un barrage, mais n'a pas « dispersé » avec sa violence habituelle. Comme si elle hésitait.Certes,depuis, elle s'est reprise, mais la répression ne semble plus faire le même effet, et les manifestations se sont multipliées tout l'été.

Le mouvement étudiant a repris de l'importance. Leur Union nationale s'est reconstituée clandestinement. Ils se préoccupent maintenant de problèmes généraux et non plus seulement corporatistes. Les slogans pour les libertés, pour la démocratie, contre la censure sont de plus en plus nombreux.

De nouveaux secteurs des classes moyennes commencent à s'exprimer avec énergie contre le régime. Ainsi les juristes de Sao Paulo affirment-ils publiquement que « le binôme sécurité et développement (base idéologique des militaires brésiliens) n'a pas le pouvoir magique de transformer une dictature en démocratie, un Etat de fait en Etat de droit ».

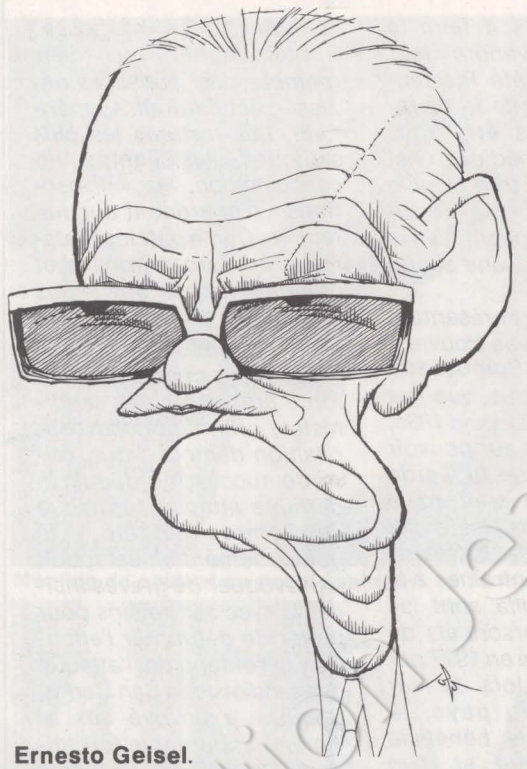

Ernesto Geisel.

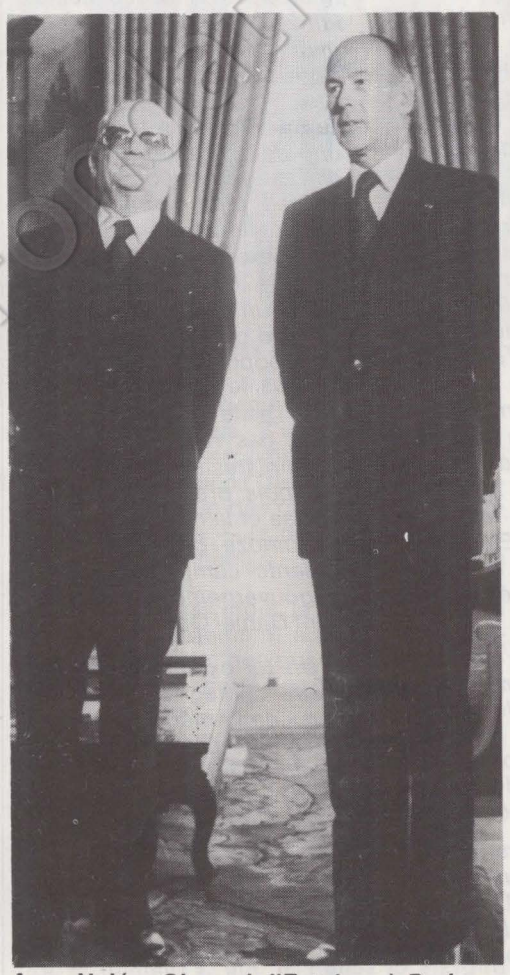

Avec Valéry Giscard d'Estaing, à Paris.

La censure préalable a disparu des principaux journaux, mais demeure aussi virulente à la radio et à la télévision (fondamentales dans un pays qui compte encore énormément d'analphabètes). Le phénomène nouveau est l'éclosion d'une « presse naine» — ou marginale — qui voit chaque semaine la sortie de plusieurs titres nouveaux. Elle est d'une diffusion évidemment très limitée, mais dit ce que l'on ne dit pas ailleurs, là où règne l'autocensure.

Même des colonels se sont organisés en un « Mouvement militaire démocratique constitutionnaliste », très minoritaire dans l'armée, mais qui demande libertés, élections, fin de la censure, etc.

Mais, tant que cette agitation croissante n'atteindra pas la classe ouvrière, le président Geisel conservera la marge de manœuvre dont il a besoin. Or, les ouvriers ne participent pas massivement à ce mouvement. Il faut cependant noter le développement des « oppositions syndicales», organisations parallèles qui ressemblent vaguement aux Commissions ouvrières espagnoles des premiers temps et marquent la première apparition d'un mouvement ouvrier autonome. Certaines d'entre elles commencent à participer à des réunions pour la défense de la démocratie avec d'autres associations, comme cela s'est fait dans le quartier de Penha à Sao Paulo voici quinze jours.

C'est pour faire face à cette évolution rapide que, depuis avril 1977, le gouvernement a lancé une offensive pour « changer le modèle institutionnel ». Tout a commencé par une proposition de réforme judiciaire entraînant la limitation des compétences du jury et de l'indépendance des magistrats. Au Parlement, le M.d.b., « parti d'opposition toléré », a rué dans les brancards. Réponse de Geisel : suspension du Parlement pendant quatorze jours. Et il en a profité pour supprimer d'un trait de plume les élections directes aux postes de gouverneurs d'Etat et fait passer sa « réforme ».

Pendant tout l'été, le mouvement de protestation s'est amplifié autour d'une exigence nouvelle : des élections pour une Assemblée constituante « pleine », c'est-à-dire librement élue et dotée d'authentiques pouvoirs. Le parti officiel Arena ne s'oppose pas à l'idée d'une nouvelle Constitution, mais propose qu'elle soit discutée par l'actuel Parlement qu'il contrôle et il cherche un accord sur ce sujet avec les éléments les plus modérés du M.d.b.

Tout le monde semble donc rechercher un « nouveau modèle politique», mais deux conceptions s'affrontent. D'un côté, on se préoccupe avant tout de « donner à l'Etat les moyens efficaces de se défendre ». Le président Geisel se dit favorable à « une détente lente et graduelle », cela signifiant que c'est lui qui dit « quand et comment les choses changent ». De l'autre côté, on assiste au développement d'une sorte de « mouvement d'opposition démocratique et populaire » s'articulant sur une multitude d'affronte-

→

LA PROPRIETE PRIVEE DE LA FAMILLE SOMOZA

Qui connaît le Nicaragua ? C'est loin, petit – un cinquième de la France – et très peu peuplé : à peine plus de deux millions d'habitants. Et c'est quasiment la propriété privée de la famille Somoza.

Dictateur depuis 1967, Anastasio« Tachito » Somoza, le troisième du nom, y possède un quart des terres agricoles du pays. Sa famille est devenue l'un des principaux investisseurs industriels du pays et contrôle complètement certains secteurs. Grâce au tremblement de terre de décembre 1974, elle a pu étendre le champ de ses activités à un nouveau domaine : la construction. Comme il fallait reconstruire routes et habitations, autant en avoir le monopole... C'est que «Tachito » Somoza a une conception de l'Etat plus proche de celle des féodaux du Moyen Age ou des « caciques » américains du XIXe siècle que de ses contemporains.

Si, depuis quarante ans, le peuple nicaraguayen se bat difficilement, ces derniers mois la lutte contre le régime s'est intensifiée. Le 13 octobre, à San Carlos, des guérilleros du Front sandiniste de libération nationale (F.s.l.n.) s'emparaient des armes de la caserne de la Garde nationale. Les actions armées se sont étendues à l'ensemble du territoire, y compris à Managua, la capitale où les sandinistes ont attaqué l'édifice de l'Action civique et militaire. Ces opérations ont été suivies d'un appel à la population pour qu'elle aide le Front de libération en se mobilisant contre les préparatifs d'offensive des forces armées. Créé en 1972, le F.s.l.n. bénéficie du soutien d'une grande partie de la population.

Somoza n'a toujours eu qu'une réponse au mécontentement des habitants : la force. Aucune politique sociale, sanitaire... Des milliers de Nicaraguayens en sont réduits à faire la queue pour vendre leur sang à la société Plasmaferesis, à laquelle le dictateur n'est pas étranger. L'assistance médicale est inexistante, et trente mille personnes atteintes de tuberculose continuent à vivre parmi les leurs sans aucun soin.

Troisième représentant de la dynastie à se trouver à la tête du pays, Somoza suit la même politique que ses prédécesseurs. Depuis 1936, la famille est au pouvoir grâce à l'aide de la Garde nationale. Ses sept mille hommes et les mille six cents hommes des bataillons spécialement entraînés à la lutte anti-guérilla sont les instruments personnels de la famille. Créée en 1927 par les Etats-Unis lors de leur occupation du pays, la Garde nationale bénéficie d'un équipement et d'un entraînement hautement sophisitiqués – l'aide des Etats-Unis n'ayant pas cessé bien au contraire, après leur retrait forcé en 1934, lorsque les Marines ont dû reculer devant la petite armée de Sandino...

Le Nicaragua reçoit environ trois millions de dollars pour l'achat d'armes et un million de dollars pour l'entraînement de ses militaires. Les élèves de l'Académie militaire du Nicaragua passent leur dernière année d'études dans la zone américaine du canal de Panama. Beaucoup sont formés directement dans les écoles militaires des Etats-Unis : ainsi Somoza et l'un de ses fils sont diplômés de West Point.

Et cette « aide » n'est pas seulement financière. La présence de soldats nord-américains au Nicaragua prouve à quel point le pays est totalement dominé par le « grand frère du Nord ».

Les conseillers militaires américains ont un bâtiment particulier à Managua et disposent d'une base d'hélicoptères. Le conseiller de Somoza en matière de police, Gunter Wagner – un ancien membre des jeunesses nazies –, est naturalisé américain. Les tortures les plus sadiques, les camps de concentration, les « disparitions » n'épargnent aucune famille. Car, à part les Etats-Unis, les forces armées et quelques riches privilégiés (et encore pas tous), personne ne soutient le régime.

Face à la crise actuelle – force croissante des sandinistes, affirmation de l'opposition démocratique, crise de succession depuis la dernière attaque cardiaque de Somoza cet été – le gouvernement en est réduit à provoquer de graves incidents avec ses voisins pour tenter de détourner l'attention. Profitant de l'attaque des sandinistes à San Carlos, Somoza a envoyé ses avions bombarder le territoire de Costa Rica et a même fait retenir prisonnier le ministre de l'Intérieur de ce pays, Mario Charpentier. Aux yeux de Somoza, le Costa Rica a le tort d'être une démocratie – même si elle est « bourgeoise », c'est un fait plutôt appréciable dans cette zone —, de laisser vivre le pluralisme, de ne pas avoir d'armée et d'être un des rares pays de la zone où le niveau de vie de la population s'améliore. De plus, le Costa Rica pratique l'asile politique, et il n'est pas rare de voir les sandinistes s'y réfugier.

Depuis presque un an, la presse et la radio soumises à Somoza ont lancé une violente campagne contre le gouvernement du président Daniel Oduber Quiros.

Un tel exemple risquant d'être contagieux, le « Néron » de l'Amérique centrale semble prêt à n'importe quelle aventure pour que le pouvoir reste dans la famille – à condition que les Nicaraguayens acceptent qu'un quatrième Somoza « hérite » du pays.

BLANCHE MANUEL

→

ments et de revendications sectorielles. Le fait nouveau est l'alliance possible entre certains secteurs de la bourgeoisie consciente de la nécessaire « civilisation » du régime militaire et une gauche qui, pour la première fois, s'est nettement emparée du drapeau de la défense des libertés. Pour la bourgeoisie, les raisons de cette évolution sont évidentes. Le Brésil s'apprête à devenir une puissance commerciale. En 1977, il se sera hissé au deuxième rang des pays exportateurs de produits alimentaires, prenant la place de la France. Son industrie se développe, et les principaux pays industriels regardent le Brésil d'un œil intéressé. Le gouvernement français, qui veut vendre au gouvernement brésilien des centrales nucléaires et des armes, s'apprête à y expédier un représentant de taille : le président de la République lui-même.

Tout cela se déroule sur fond d'élections générales prévues pour la fin 1978. Le gouvernement souhaite obtenir d'ici là un accord limité lui permettant de casser l'opposition. Tâche qui lui serait facilitée en créant « par le sommet » de nouveaux partis politiques. Face à cela, tous les secteurs de gauche travaillent au développement d'un large front articulé sur les luttes concrètes. Et l'on parle beaucoup en ce moment de la création d'un parti socialiste qui pourrait intervenir après les élections en s'appuyant sur un large mouvement populaire.

FRANCIS PISANI

Contre l'apartheid

Bannissements, déportations, arrestations, liquidations de détenus, tortures, dissolution d'organisations, bâillonnement de la presse sont les seuls instruments de gouvernement du régime dictatorial d'Afrique du Sud.

La France a armé et soutenu l'apartheid, et elle continue de coopérer étroitement avec ce régime en tous les domaines.

Le mouvement anti-apartheid Campagne anti-outspan s'est donné pour objectif d'impulser la lutte pour en finir avec cette « amitié » criminelle et d'apporter ainsi le soutien des progressistes français aux luttes de libération du peuple noir en Afrique australe.

Soutenez son action (C.c.p. Paris 18 142 71 P).

Lisez et faites lire « Apartheid, non ! » (Abonnement : 35 F par an).

Chaque mois : le point sur l'actualité en Afrique australe et sur l'intense coopération franco-sud-africaine, des interviews et un dossier de fond.

Commandes et abonnements : C.A.O., 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

Diffusion N.m.p.p. Commission paritaire n° 52 325

AFRIQUE: LA POLITIQUE DE GRIBOUILLE

La France, qui vend des armes au Maroc et à la Mauritanie, et forme leurs officiers, ne semble avoir trouvé que le « gros bâton » pour se faire l'écho de l'inquiétude légitime des familles des Français otages du Front Polisario



Meeting de soutien au peuple sahraoui, le 20 mai dernier, en présence de délégations étrangères.


Les familles des otages reçues par Claudius-Petit.

La diplomatie ou le « gros bâton » ? Depuis une semaine, le gouvernement français, après avoir oublié quelques principes élémentaires, vient d'organiser— il n'y a pas d'autres mots — une campagne étonnante à propos des Français détenus par le Front Polisario. Alors que depuis des mois un lourd silence s'était abattu sur les six techniciens capturés le 1er mai lors d'un raid sur Zouérate, et qu'à part quelques éclats de voix du ministre des Affaires étrangères, Louis de Guiringaud, le gouvernement n'avait visiblement rien entrepris de sérieux pour obtenir leur libération, la semaine dernière c'est par d'inquiétants bruits de bottes que les « pressions diplomatiques » ont commencé.

Tout s'était passé comme si le gouvernement français avait oublié qu'une guerre a lieu depuis deux ans dans l'ancien Sahara espagnol, qu'un peuple y a vu son territoire découpé entre deux de ses voisins, le Maroc et la Mauritanie, qu'une résolution des Nations unies, conforme à toute l'histoire de la décolonisation, a été bafouée. Bref, le gouvernement français, qui vend des armes au Maroc et à la Mauritanie, qui forme leurs officiers, qui a prêté, loué ou offert à la Mauritanie des officiers et des sous-officiers, après avoir « oublié » un conflit qui se déroule dans une zone où son influence aurait pu être certaine, vient brutalement d'ouvrir les yeux, de se faire l'écho de l'inquiétude légitime des familles des Français conservés comme otages par le Front Polisario.

Et l'actualité — ou la mode — jouant, le président de la République a convoqué un « état-major de crise » composé de lui-même, des trois ministres intéressés et du chef d'état-major général des armées. Puis furent mis en alerte sept cents parachutistes du 8e Régiment parachutiste de l'infanterie de marine. A croire que la libération des otages du Boeing de la Lufthansa à Mogadiscio a donné, de ce côté-ci du Rhin, quelques idées...

Mais il est plus délicat de réussir une opération de commando dans le désert sans être sûr du lieu exact de détention des prisonniers que de pénétrer en quelques secondes dans un avion immobilisé en bout de piste !

D'autant qu'aux aspects militaires de l'opération viennent s'ajouter ses implications diplomatiques : l'Algérie soutient depuis le premier jour le Front Polisario, et de nombreux pays africains ont mal réagi au découpage du pays. S'engager davantage aux côtés des Marocains et des Mauritaniens a donc un sens très précis : la France prouve ainsi qu'un des grands principes de la décolonisation — le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes — ne résiste pas à d'autres intérêts...

Car, depuis des mois, la France aurait pu avoir, soit directement, soit par l'intermédiaire de l'Algérie, quelques moyens de peser sur la vie, la liberté des prisonniers. Mais rien n'a été fait !

Certes, il est inadmissible que le Polisario utilise des civils étrangers comme monnaie d'échange. La volonté des Sahraouis de peser tout d'abord sur Nouakchott, militairement et économiquement, peut se comprendre. Mais ce n'est pas en enlevant des techniciens travaillant en territoire mauritanien et dont les tâches ne semblent pas être directement — c'est le moins que l'on puisse dire — militaires, que le Polisario élargira son influence.

Côté français, la publicité donnée à une éventuelle intervention militaire s'est doublée, dans une bonne partie de la presse, de jugements pour le moins hâtifs sur l'Algérie. A croire que le gouvernement n'était pas mécontent d'une telle campagne. Au total, les « mesures énergiques » du gouvernement n'auront servi à rien. Si l'on obtient par la diplomatie la libération des prisonniers, cette même action n'aurait-elle pas donné des résultats identiques sans qu'il soit question d'intervention militaire ? Mais cette dernière, même si elle n'a été qu'un coup de bluff, aura rappelé aux peuples africains un passé que l'on espérait à jamais révolu.

Après le Zaïre, une telle menace, même si elle n'est pas suivie d'exécution, prouve qu'en dehors des solutions de force et de la défense d'intérêts commerciaux très particuliers, la France n'a pas de politique africaine. Et que son gouvernement est incapable de concevoir des rapports débarrassés de tout impérialisme avec des Etats et les peuples de ce continent.

GUY PERRIMOND

RECHERCHE: EUREKA... ON BRADE!

Sous couvert de « plan d'intégration », le gouvernement liquide ouvertement tout le secteur contractuel de la recherche : 13 000 travailleurs, chercheurs et membres du personnel technique sont menacés

En 1977, ce n'est pas difficile de brader la recherche française : qui s'en aperçoit ? C'est dans l'indifférence la plus totale que Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la Recherche, a triomphalement présenté « son » budget pour 1978, « un budget honorable » après un prétendu « effort de redressement ».

Façon de parler : 11,9 milliards de francs, cela peut paraître beaucoup. C'est en fait un budget d'austérité, en régression sur les années précédentes. Les crédits progressent en effet de 9,6 %, taux inférieur à celui de l'inflation officielle recensée par l'Insee. Soit 7,3 % pour les crédits d'équipement et 11,6 % pour le fonctionnement. On verra plus loin ce que signifient concrètement de tels chiffres.

« Ce budget, estime Robert Chapuis, délégué national du P.s. à la Politique industrielle et à la Recherche, compromet non seulement l'avenir de la recherche en France, mais aussi le simple maintien de l'acquis dans de nombreux secteurs. » Témoin l'affaire des hors-statuts (voir encadré). Sous couvert de « plan d'intégration », le gouvernement liquide ouvertement tout le secteur contractuel de la recherche : 13 000 travailleurs, chercheurs et membres du personnel technique ou administratif, sont menacés. Des pans entiers de la recherche, en particulier en sciences humaines et sociales, risquent ainsi de s'effondrer.

Mais qui s'en émeut ? « En France, seuls quelques technocrates s'intéressent à la recherche, se plaint M. B., physicien... L'opinion publique s'en fout. » Peut-être parce que trop d'idées fausses ont encore cours. Le public semble partagé entre l'image mythique du savant Cosinus et une intime conviction : la recherche est une bonne « planque » pour étudiants attardés, peu pressés de s'intégrer au circuit productif.

La réalité est très différente. La recherche est devenue un métier, des métiers : les organismes publics de recherche emploient plus de 60 000 personnes (dont 20 000 chercheurs). Sans compter les 45 000 enseignants de l'enseignement supérieur censés faire de la recherche à mi-temps, les milliers de travailleurs hors statut — chercheurs ou pas — et les chercheurs employés dans le secteur privé.

Ces professionnels de la recherche récusent l'image de l'inventeur génial : « La recherche, ce n'est pas seulement faire des découvertes extraordinaires, c'est surtout faire progresser constamment les connaissances de base dans tous les domaines et mettre à jour les concepts. » Dans ce domaine comme dans le sport, les « champions » ne peuvent proliférer que grâce à l'importance numérique et qualitative de la base.

Autre idée fausse : seule serait utile la recherche en sciences exactes (mathématiques, physique, chimie, biologie, etc.). En fait, les sciences dites humaines (économie, sociologie, psychologie, etc.) sont également importantes. Même le pouvoir actuel les a reconnues, à condition qu'elles soient à sa botte : c'est dans ce domaine que la politique contractuelle s'est le plus développée. Parce qu'il existait une « demande » sociale correspondant à des besoins (ministères, collectivités locales, enseignement). Elle serait encore plus forte dans une France socialiste. « On a refusé de nous donner des crédits, explique Mme V., chercheur en psychologie, parce que nos travaux risquaient de démolir la réforme Haby... » Pas de recherches polluantes pour le Pouvoir !

Mais, si les idées fausses sont légion dans ce domaine, c'est aussi en raison de son effroyable complexité. Certes, la vulgarisation des connaissances est devenue quasi impossible : dans une même discipline, la spécialisation a érigé des cloisons étanches... Mais la complexité est aussi administrative — qui décide ? qui paie ?

Impossible de démêler tous les fils qui tissent la recherche : en France, c'est un véritable « sac de nœuds. » Il y a la recherche civile et la recherche militaire. D'emblée, on élimine cette dernière : secret d'Etat. Il y a la recherche privée et la recherche publique : respectivement 25 % et 75 % des sommes consacrées à la recherche. Et, à l'intérieur de chacune, la recherche fondamentale et la recherche appliquée. D'où, bien sûr, des dizaines de statuts différents pour les travailleurs de la recherche.

Quant au budget de la recherche (l'« enveloppe-recherche »), il ne constitue



Les professeurs Monod, Lwoff et Jacob, prix Nobel de médecine français en 1965.

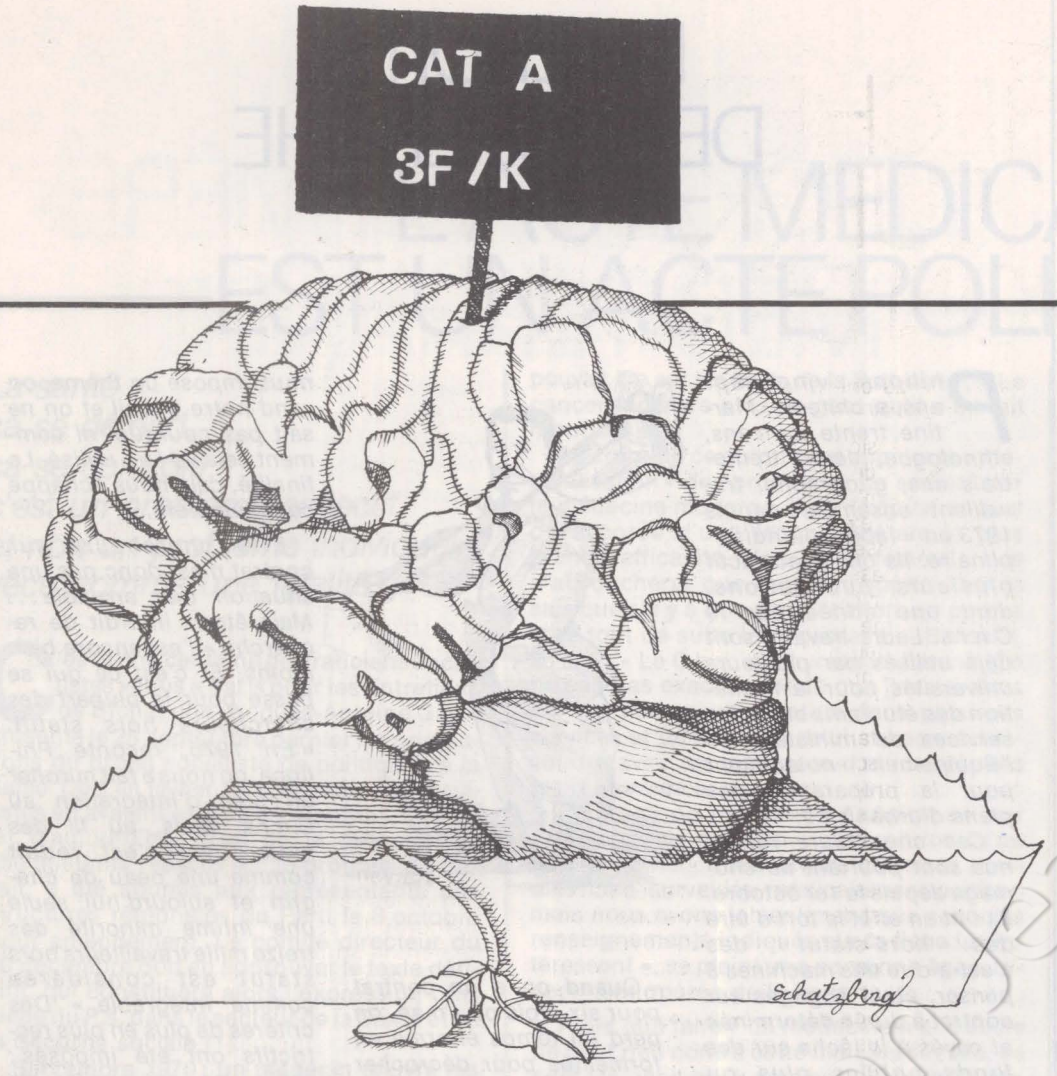


Simone Veil.

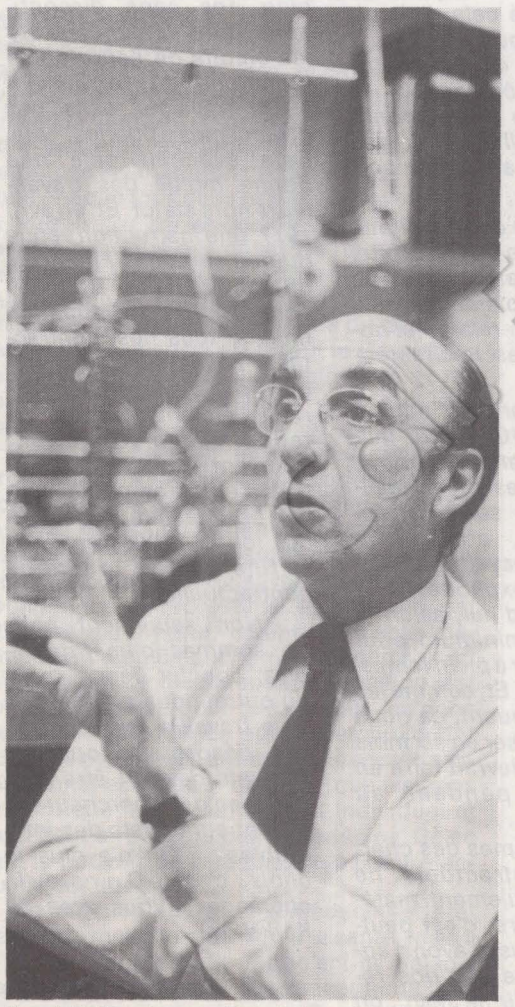
Henri Guillemin, prix Nobel de médecine 1977.

qu'un gros tiers (35 à 40 %) de l'effort total de recherche en France. Si l'on compte de 20 à 25 % pour le secteur privé, il reste environ un troisième tiers assumé par le secteur public, mais hors « enveloppe-recherche » : entreprises publiques, budgets annexes (P.t.t., aéronautique, etc.) et budgets « études » des différents ministères.

Ce qui est simple, c'est que désormais aucun secteur n'échappe au marasme. « C'est une crise générale de l'innovation et du potentiel de recherche », affirme Robert Chapuis.

A tel point que les chercheurs français partent à l'étranger. Comme Henri Guillemin, nouveau prix Nobel de médecine, naturalisé américain en 1964, faute d'avoir pu obtenir en France les moyens nécessaires à ses recherches : « Les travaux qui viennent d'être couronnés par l'Académie de Stockholm ont tous découlé des découvertes que j'ai faites pendant un séjour au Collège de France », a-t-il déclaré. Oui, mais il n'y est pas resté...

De 1945 à 1968, notamment sous l'impulsion de De Gaulle, un énorme effort pour la recherche a été entrepris, le plus souvent pour des motifs militaires. On vit encore sur cet acquis. Mais plus pour longtemps. Les gouvernements de l'après-1968, sous Pompidou et Giscard, abandonnent la recherche. « Ni Chirac ni Barre n'y ont cru, souligne Pierre Papon, physicien, responsable de la commission Recherche-Production au P.s. Ils veulent résoudre les problèmes à court terme, le nez sur la prochaine consultation électorale ; donc la recherche, qui est un investissement à long terme, est négligée. »

De 1970 à 1976, les dépenses publiques de recherche civile ont augmenté (à prix constants) de 1,60 % en France contre 6,4 % pour l'Allemagne fédérale et 5 % pour la Hollande. Et l'écart avec les Etats-Unis ou le Japon est encore plus grand. Cet automne, la situation s'aggrave encore : si on voulait casser la recherche, on ne s'y prendrait pas autrement.

Le budget « honorable » sonne en réalité le glas pour des secteurs entiers et fait peser sur tous la chape de l'austérité. Y compris pour les chercheurs statutaires du C.n.r.s., de l'I.n.r.a., du C.n.e.x.o., etc. Car, si l'on augmente, même de très peu, les postes de chercheurs (380 postes créés) et que l'on diminue de fait les crédits d'équipement (7,3 % d'augmentation), cela veut dire un déficit croissant des moyens par chercheur. Compte tenu de l'inflation et de la sophistication élevée des matériels utilisés, la dégradation globale des moyens est de 13 %. « Dans mon labo, raconte Jacques Dormann, spécialiste en physique lourde au C.n.r.s., on est obligé de faire des économies de bout de chandelle. J'ai passé deux jours entiers à effectuer des calculs. Cela économise 100 francs sur trois mois. C'est ridicule. Mais si, je me sers de l'ordinateur, je sais qu'à partir de décembre je n'aurai plus du tout de crédits pour faire les calculs sur ordinateurs qui sont indispensables... »

Mais, nous dit-on, il y a les secteurs prioritaires ! En effet, la recherche bio-médicale et la recherche spatiale sont épargnées. Relativement. « C'est un système de poupées russes, affirme Jacques Benveniste, néphrologue, chercheur à l'Inserm. La recherche crève, et à l'intérieur il y a un secteur qui survit, et à l'intérieur de ce secteur il y a encore un autre secteur protégé. »

→

L'inconvénient, c'est que le système est absurde. Particulièrement en période d'austérité : si on prélève, sur un budget de pénurie, l'essentiel des crédits pour les secteurs « prioritaires », cela signifie que les autres secteurs vont crever. Tout simplement. Et c'est d'autant plus grave que les diverses disciplines sont interdépendantes. « Il n'y aurait pas eu les progrès du rein artificiel, explique le docteur Benveniste, si les chimistes n'avaient pas inventé de nouvelles membranes... »

Circonstance aggravante, les priorités sont décidées tout à fait arbitrairement. Certes, la recherche biomédicale est vitale. En plus, elle a l'atout d'être très populaire. Mais aussi d'autres atouts : Jacques Sourdille, nouveau secrétaire d'Etat à la Recherche, est agrégé de médecine. Et certains mandarins de l'immunologie — privilégiés entre les privilégiés — déjeunent chaque semaine avec Simone Veil...

Pourquoi, par exemple, négliger la pathologie du travail, la rhumatologie ou les allergies ?

Un processus de décision démocratique et cohérent est à inventer d'urgence : aujourd'hui la politique de la recherche est faite au coup par coup, dans l'ombre des cabinets ministériels. Sans aucune analyse des besoins réels.

MARIE-JOSE BERNARDOT

l'unité

Rédaction : 12, cité Malesherbes
75009 Paris - Tél. : 878.40.73
Administration : 41, bd de Magenta
75010 Paris - Tél. : 208.20.50
Directeur général : Pierre Mauroy
Directeur de la rédaction : Claude Estier

REDACTION EN CHEF
Nicole Chaillot, Guy Perrimond

REDACTION
Robert Butheau, Marie-José Bernardot, Christine Cottin, Georges Frameries, Claude Fuzier, Frédérique de Gravelaine, Michèle Kespi-Backmann, Jean-Paul Liégeois, Jean-Pierre Moulins, Gilberte Muller, Francis Pisani, Emmanuèle Plas, Jean-Loup Revérier, Gabrielle Rolin, Maurice Séveno, Antoine Violet.

SECRETARIAT DE REDACTION
Eugène Simongiovanni (révision), Mauricette Duchemin (maquette).

DOCUMENTATION
Véronique Néiertz

DESSINS
Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Solo, Teich, Lacroux

PHOTOS
Pascal Lebrun

AVEC LA COLLABORATION DES MEMBRES DU SECRETARIAT NATIONAL ET DU BUREAU EXECUTIF DU PARTI SOCIALISTE

ADMINISTRATION
Conseiller technique : François de Grossouvre
Secrétaire administrative : Jacqueline Daimé
Publicité : Renée Skoblinsky, 12, cité Malesherbes - Tél. : 878.40.73
Directeur de publication : Claude Estier
Société éditrice : S.a.r.l. l'Unité
Cadet Photocomposition, 75009 PARIS
Imprimerie E.T.C., 76190 Yvetot.

INTERDITS DE RECHERCHE

Philippe, vingt-sept ans, architecte, Martine, trente et un ans, ethnologue, Jean, trente-trois ans, géographe, travaillent ensemble depuis 1973 en « labo » pluridisciplinaire. Ils ont à leur actif plusieurs publications, dont une éditée par le C.n.r.s. Leurs travaux sont déjà utilisés par plusieurs universités pour la formation des étudiants et par les services du ministère de l'Equipement, notamment pour la préparation des plans d'urbanisme.

Ces chercheurs reconnus sont pourtant au chômage depuis le 1er octobre. Ils ont en effet le tort d'être des « hors-statut », des c'est-à-dire des machines à penser, étant engagés sur contrat à durée déterminée et payés à la tâche sur des fonds publics plus ou moins officiels. « En 1973, à la sortie de l'université, on a commencé à travailler sur contrats, raconte Martine. C'était la belle époque du développement de la politique contractuelle dans la recherche : pour l'urbanisme, l'aménagement du territoire, etc. Le Pouvoir avait besoin de chercheurs en sciences sociales. » De chercheurs dociles et corvéables à merci.

« Le processus est très complexe, explique Philippe. Au départ, tel ou tel ministère ou organisme public lance un appel d'offres sur un thème précis. Par exemple, l'enfant et la ville, ou les transformations de l'habitat rural. Pour y répondre, il faut présenter un dossier solide d'une trentaine de pages (au moins un mois de travail). Mais il y a quatre cents réponses, et sont retenus seulement une dizaine de projets. L'administration obtient comme cela une masse énorme d'information « volées » et le plus souvent inutilisées... c'est un gâchis énorme. »

Pourtant, il faut bien en passer par là : la chasse aux contrats est vitale pour les chercheurs hors statut.



« Quand on a un contrat pour six mois ou un an, on perd un temps énorme en formalités pour décrocher le contrat suivant, affirme Jean. Malgré cela, j'ai calculé que depuis 1973 nous avons passé 40 % de notre temps au chômage... » Et au chômage il faut continuer à travailler si l'on veut avoir une chance d'en sortir...

Une fois le contrat signé, les choses ne sont pas plus simples. « L'argent vient de l'Etat, l'employeur c'est une « association-relais » et notre patron c'est le directeur du labo... »

Selon le contrat, l'équipe dispose de 10, 15, 20 millions de centimes pour payer tous les frais (salaires, charges sociales, déplacements, etc.). « En 1973, on se payait 1 200 F à mi-temps, explique Martine ; aujourd'hui, selon le barème, le minimum pour un chercheur à plein temps, c'est 4 200 F. Et, comme les crédits diminuent, ça nous oblige à réaliser en six mois ce que l'on devrait faire en travaillant pendant au moins un an... »

Les problèmes des chercheurs contractuels ne sont pas seulement matériels. « Le pire, c'est peut-être que nous n'avons aucune maîtrise sur nos recherches, affirme Jean : on nous impose un thème, on vend notre travail et on ne sait pas pourquoi ni comment cela va être utilisé. La finalité, cela nous échappe complètement. »

Etre chercheurs sur contrat n'est donc pas une situation très enviable... Mais être « interdit de recherche » l'est encore bien moins. Et c'est ce qui se passe pour la plupart des chercheurs hors statut. « En 1975, raconte Philippe, on nous a fait miroiter un plan d'intégration au C.n.r.s. Mais, au fil des mois, cela s'est réduit comme une peau de chagrin et aujourd'hui seule une infime minorité des treize mille travailleurs hors statut est considérée comme intégrable. » Des critères de plus en plus restrictifs ont été imposés : avoir une ancienneté de cinq ans sans discontinuité, être rémunérés sur les crédits de l'enveloppe-recherche au 1er janvier 1976, travailler dans des organismes publics, etc. Cela évacuait déjà une bonne moitié des travailleurs hors statut. Et, en avril 1977, une instruction venue du ministère des Finances, dite « circulaire Boulin », conduisait à l'élimination finale : tous les contractuels payés sur fonds publics par des associations-relais étaient frappés. De telles associations ont pourtant été sciemment mises en place par le Pouvoir pour faciliter la gestion des fonds publics destinés à financer la politique contractuelle !

« Non seulement nous ne sommes plus intégrables, conclut Jean ; mais, en outre, nous ne pouvons plus travailler sur contrat, car désormais tous les contrats devront être passés avec des chercheurs figurant sur la liste des intégrables... On n'a plus le choix : c'est le C.n.r.s. ou le chômage. » Vous avez dit Kafka ?

M.-J. B.

L'ACTE MEDICAL EST UN ACTE POLITIQUE

La santé ça se défend, ça se contrôle, c'est un problème collectif et non un problème individuel vécu comme une fatalité

C'est à une centaine de praticiens socialistes venus à Paris pour les Entretiens de Bichat que Jacques-Antoine Gau a présenté le 28 septembre dernier les orientations du projet socialiste de politique de la Santé. Déjà en février 1976, à Clichy les socialistes en avaient esquissé le contour. Le projet d'aujourd'hui, fruit de la réflexion de 250 militants répartis en 19 groupes de travail, a été soumis aux représentants des structures régionales du Parti le 8 octobre pour amendement. Le comité directeur du 10 décembre doit en approuver le texte définitif, qui constituera alors l'expression officielle du P.s. dans le secteur de la Santé et de la Sécurité sociale (1).

Septembre 1970 : un médecin couvre les murs de sa salle d'attente de photos et d'affiches. Entre autres, ce texte : « Il y a partout, dans ce que nous respirons, mangeons et buvons, des virus et des microbes de la grippe, de l'angine, de la tuberculose, de l'infection urinaire. Pourtant, nous n'attrapons pas tous la grippe, la bronchite, la tuberculose et l'infection urinaire. Nous subissons chaque jour dans la rue, au travail ou à la maison des agressions. Pourtant, nous ne faisons pas tous des crises de nerfs ou des dépressions nerveuses. Pourquoi ? Parce que la maladie n'est pas seulement le résultat d'une infection microbienne ou d'un accident. Elle est aussi et surtout le résultat en réaction des répressions, inhibitions et refoulements de notre vie de tous les jours... » (2)

Cette affiche était — et est toujours — profondément subversive. Les médecins contestataires de l'après-Mai 68 qui ont rejoint les rangs socialistes font la même analyse lorsqu'ils insistent sur le caractère politique du pouvoir et du savoir médical : « La rébellion que représente la maladie est étouffée dans l'œuf, disent-ils ; l'acte médical, en ce qu'il est chargé de définir et du même coup de masquer cette rébellion, est toujours un acte politique. Et puis les gens ne savent pas que les problèmes qu'ils ont sont des problèmes collectifs : le secret professionnel est là pour ça, pour que les gens croient que leur problème est individuel et qu'il peut être résolu par la médecine. De ce fait, le pouvoir de la médecine à l'heure actuelle est absolu ! »

On sait bien pourquoi la médecine s'intéresse à la maladie plutôt qu'à la santé, mais il n'est pas inutile de le rappeler : la maladie rapporte, à l'industrie pharmaceutique bien sûr, mais aussi aux médecins. En mai 1968, on pouvait lire sur les murs de la Sorbonne : « Le cancer fait vivre plus de gens qu'il n'en fait mourir (3) ».

Au cœur de ce qu'on peut appeler la « médicalisation » des problèmes de société par la médecine moderne, il y a *l'hôpital* auquel on accorde d'une façon générale la plus grande efficacité. Une jeune femme : « Je n'accoucherai que dans un hôpital, car je sais que s'il y a une complication, on pourra faire tout de suite le nécessaire. » Bernard, 26 ans : « Le C.h.u., c'est vraiment l'avenir. On ne sait pas exactement ce que j'avais, alors on m'a mis en observation dans plusieurs services et on a trouvé celui qui pouvait résoudre avec un maximum d'efficacité mes problèmes de santé. »

Pourtant, on reproche à l'hôpital de voir en chacun de nous un « cas » plutôt qu'un être humain : « Nous savons que nous sommes bien surveillés médicalement parlant, mais nous avons le sentiment que seuls les renseignements indiqués sur la fiche les intéressent », se plaint une personne âgée, récemment opérée de la hanche (4).

Alors que faire ? La médecine à elle seule ne peut rien contre cette maladie sociale, ce sont les gens qui y peuvent quelque chose. « A partir du moment où il devient évident que c'est notre vie qui nous rend malades, le problème qui se pose, au-delà de la médecine et du médicament, c'est de changer notre vie », répond Jacques-Antoine Gau, délégué national du P.s.

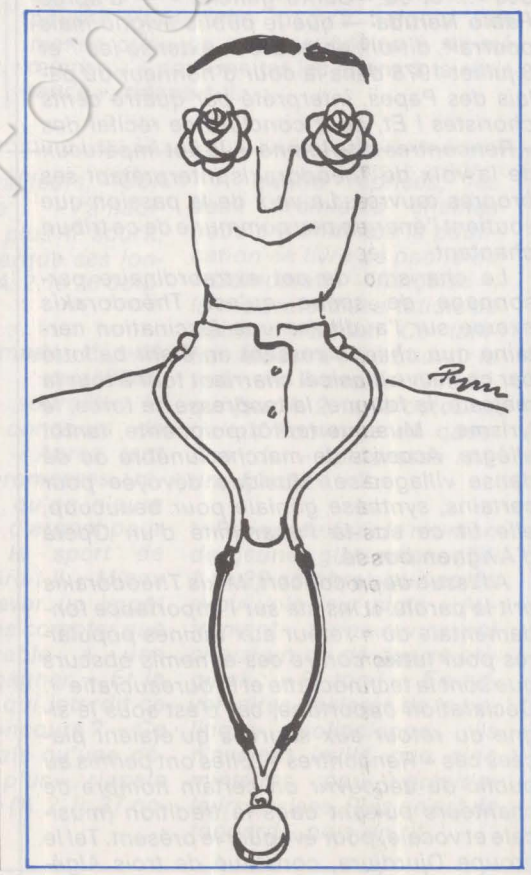

Changer la vie : réponse politique, parce que la maladie est politique. Quel rôle peuvent jouer les médecins qui ont une certaine idée du socialisme, dans ce contexte ? Un généraliste de Tours explique : « A partir des problèmes de santé que nous connaissons bien, user du pouvoir qu'on nous reconnaît pour faire que les gens se réunissent. Bien sûr, c'est de la prévention, mais c'est de la prévention politique. » Un pédiatre de Grenoble précise : « Il faut mettre en pratique différentes formes d'information sanitaire : affichage dans la salle d'attente, participation à des réunions de quartier, de parents d'élèves, d'amicales de locataires, de C.e.s. » Un médecin du travail de la banlieue parisienne renchérit : « La santé, c'est l'affaire de tous, des travailleurs sur leur lieu de travail, des femmes dans leur quartier, des enfants dans leur école, des associations, des pouvoirs locaux... »

Les socialistes proposent donc une structure institutionnelle appropriée à la réalisation de cette prise de conscience : le centre de santé intégré, qui aura pour tâche principale d'impulser des actions de prévention, de lancer des campagnes d'éducation. Par exemple, on réunira autour d'un pédiatre ou d'un généraliste des parents avec leurs enfants pour discuter de diététique, d'éducation de la propreté, mais aussi des problèmes de la mère au travail ou de la contraception. Pour assurer à tous l'accès aux soins sans mettre en question le libre choix ou le secret professionnel, pour rechercher la véritable demande qui peut se cacher derrière une demande de médicament, le centre cherchera à promouvoir la consultation « lente », le travail d'équipe pluridisciplinaire, l'utilisation rationnelle de l'équipement technique. Si son but n'est pas de faire des économies, sa pratique permettra à la collectivité d'en réaliser : les prescriptions de médicaments seront moins lourdes, les hospitalisations seront moins nombreuses.

Il ne s'agit pas de renoncer à l'examen médical ni au traitement. A l'évidence il y a dans la médecine toute une partie technique qu'on ne peut nier. L'appendicite aiguë, la fracture de la jambe, ça existe. Cette médecine technique, liée à la recherche, c'est celle des grands hôpitaux. Mais il faut la circonscrire, soulignent les socialistes, et, lorsqu'on l'utilise, prendre le temps d'expliquer au malade le traitement, faire qu'il puisse poser les questions qu'il a envie de poser, le rendre conscient du fait que sa santé lui appartient...

VERONIQUE NEIERTZ

(1) Le document ne sera disponible qu'en décembre 1977.

(2) Jean Carpentier : « La médecine peut vous soigner, mais c'est à vous de guérir », 1972.

(3) Cité par Pierre Viansson-Ponté dans son livre « Changer la mort », 1977.

(4) Revue « Autrement », n° 9, mai 1977.

REGIS DEBRAY

La Neige brûle

roman

«Cinq semaines avant de regagner la Bolivie et cent treize jours avant d'y être abattue par la police sur le seuil d'une maison d'où deux hommes, au même instant, s'enfuient par la porte de derrière, elle a choisi d'appeler amour ce qui la relie déjà à la souche infinie des camarades tombés»

grasset

Jean-Louis LE MOIGNE
Daniel CARRE

AUTO ORGANISATION DE L'ENTREPRISE

50 propositions pour l'autogestion

préface de Michel Rocard

les éditions EO dorganisation

Petites annonce

La ville de Villemomble — 29 000 habitants — recrute jusqu'au 15 décembre 1977 un surveillant de travaux (chargé de la voirie)

- **logement assuré par utilité de service (loyer modique)**
- **adresser candidature et curriculum vitae à monsieur le Maire.**

LE CHANT DE MÈRE MEDITERRANÉE

Les « Premières Rencontres d'automne », consacrées à « l'écoute de la chanson méditerranéenne », ont convié en Avignon une pléiade de chanteurs : Mouloudji, Caussimon, Mikis Théodorakis...

Mikis Théodorakis apparaît auréolé de ses « trente-sept ans de lutte avec toutes les armes » : chez lui, l'artiste et le politique sont intimement mêlés. Il demeure la voix d'une génération grecque qui a vécu une guerre mondiale, une guerre civile et quelques dictatures. Aujourd'hui, il se considère en « exil volontaire après l'échec de la politique d'union nationale qui était l'objectif de la Résistance ». Un exil itinérant, qui permet à ce géant affable et débonnaire, escorté d'une cohorte de onze musiciens et chanteurs, de présenter aux quatre coins de l'Europe un répertoire alliant, la Grèce et l'universel : textes de Neruda, Behan, Lorca, Ritsos... portés par le torrent de la musique de Théodorakis.

Au programme, un large éventail des principales œuvres du compositeur — y compris les plus récentes : « Grécité », « la Marche de l'esprit », « Etat de siège », « les Ballades »... et ce « Canto general » — d'après Pablo Neruda — que le public avignonnais pourrait, dit-on, entendre in extenso les 7 et 8 juillet 1978 dans la cour d'honneur du palais des Papes, interprété par quatre cents choristes ! Et, pour conclure ce récital des « Rencontres d'automne », le flot impétueux de la voix de Théodorakis interprétant ses propres œuvres. La voix de la passion que soutient l'énergie peu commune de ce tribun chantant.

Le charisme de cet extraordinaire personnage de scène qu'est Théodorakis exerce sur l'auditoire une fascination certaine que chacun ressent en étant ballotté par ce fleuve musical charriant tour à tour la majesté, la fougue, la tendresse, la force, le lyrisme... Musique tantôt poignante, tantôt allègre. Accents de marche funèbre ou de danse villageoise. Musique dévoyée pour certains, synthèse géniale pour beaucoup, elle fit ce soir-là l'unanimité d'un Opéra d'Avignon bondé.

A l'issue de ce concert, Mikis Théodorakis prit la parole. Il insista sur l'importance fondamentale du « retour aux racines populaires pour lutter contre ces ennemis obscurs que sont la technocratie et la bureaucratie ». Déclaration opportune, car c'est sous le signe du retour aux sources qu'étaient placées ces « Rencontres ». Elles ont permis au public de découvrir un certain nombre de chanteurs puisant dans la tradition (musicale et vocale) pour évoquer le présent. Tel le groupe Djurdjura, constitué de trois Algériennes qui dénoncent l'actuelle condition de la femme dans les pays arabes et revendiquent un meilleur statut. Tels aussi les deux Tunisiens Hedi Gella et Hamadi Boularès : ils empruntent des mélodies et des textes à des auteurs et à des compositeurs égyptiens, tunisiens et palestiniens pour évoquer, le « bateau de l'émigration » ou réclamer l'unité arabe. D'autre part, est-il nécessaire de rappeler l'enracinement des chansons de l'Occitan Martí ou du Languedocien Jacques Barthes ? Enfin, serait-il arbitraire de rattacher à ce retour aux sources cette redécouverte des pulsions premières qui semble guider la démarche de Claire et de ses deux excellentes musiciens : Louis Sclavis, du Free Jazz Workshop de Lyon, et Michel Saulnier, du groupe Arcane V ; ou bien celle de Gilles Elbaz, accompagné de Siegfried Kessler ; ou bien encore celle de Dominique Montain et du groupe Patricio Villaroel ?

Le succès de ces « Rencontres » et des animations réalisées dans les écoles par Eric Gautier et Claude Jacquin ne doit pas nous empêcher de déplorer l'absence de leur enracinement local. En effet, pourquoi ne pas avoir invité, par exemple, la chanteuse israélienne Sara Alexander, qui réside à quelques kilomètres d'Avignon, ou l'excellent groupe de musique provençale Mont-Joia ? Cela aurait peut-être permis d'« accrocher » plus facilement un public qui s'est souvent montré bruyant et distrait devant ce qui, pour lui, relevait sans doute de l'inconnu. Il aurait alors probablement mieux ressenti que, comme l'a écrit un jour Mikis Théodorakis, « la musique populaire est faite d'abord pour se souvenir » (1).

Jacques ERWAN

---

(1) Cité par Gérard Pierrat dans « Théodorakis, le roman d'une musique populaire » (Albin Michel).

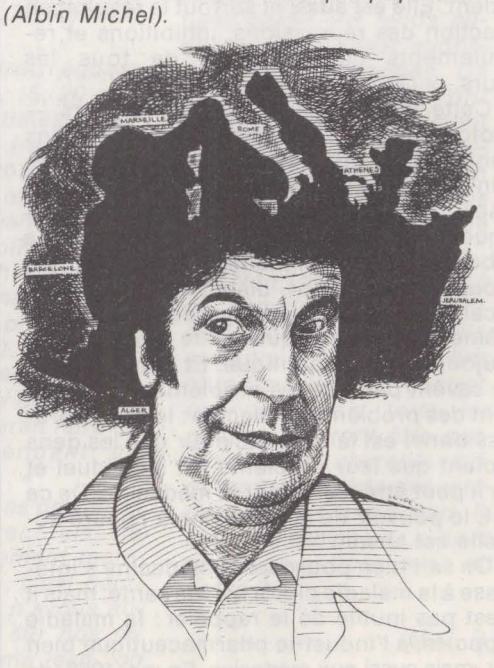

Mikis Théodorakis, vu par Coureuil.

LA TRIPE ICONOCLASTE

Il faut avoir la tripe iconoclaste pour savourer le spectacle de Pierre Dux jouant de Gaulle, face à Pierre Vaneck interprétant Malraux dans une mise en boîte intitulée « Les chênes qu'on abat »

Vous n'en reviendrez pas ! Il faut le voir pour le croire. Quelle mouche a piqué Pierre Lefranc, le président de l'Association nationale d'Action pour la fidélité au général de Gaulle ? Qui aurait soupçonné un homme, portant un titre pareil, de célébrer par un canulard le septième anniversaire de la mort du plus illustre des Français ? On imagine la stupeur des fidèles, la fureur des Compagnons lorsque, (le mardi 8 novembre à 21 h 30 sur Tf1), ils assisteront à cette mise en boîte intitulée : « les Chênes qu'on abat ». Il faut avoir la tripe iconoclaste pour savourer le spectacle de Pierre Dux, jouant de Gaulle, face à Pierre Vaneck interprétant Malraux. Oui, vous m'avez bien lue, on a confié à deux acteurs le soin de prêter leur voix et leurs traits à nos grands dialoguistes historiques.

Comme si le Général avait besoin d'une doublure ! Comme si Malraux ne faisait pas le poids ! Comme si'ils n'avaient pas été, de leur vivant, filmés sur toutes les coutures ! De loin en loin, les récitants s'éclipsent pour laisser la place à quelque document d'actualité : la libération de Paris, une conférence de presse, un bain de foule, la guerre d'Algérie, et ces rappels à l'ordre de la réalité soulignent l'absurdité de la mascarade. Voilons-nous donc la face mais tendons l'oreille car, privées de l'inimitable accent des créateurs, les belles paroles prennent un relief inattendu.

Par la bouche de Pierre Dux, de Gaulle nous accable de son mépris. Il crache sur la « faune politicienne », se gausse des intellectuels et autres « âmes sensibles des Deux Magots », jette dans le même sac « les socialistes, communistes, syndicalistes, tout ça c'est du Ferdinand Lop », brocarde « la démocratie parlementaire qui consiste à distribuer des bureaux de tabac » et, après avoir affirmé que sans lui « les conquêtes du Front populaire auraient été anéanties », conclut : « Le seul révolutionnaire, c'était moi ».

S'il quitte le pouvoir, c'est parce que « les Français ont choisi le cancer » et son retrait signifie « la fin d'une civilisation ». En vain Malraux-Vaneck s'efforce-t-il de le consoler en lui décrivant le désarroi de l'adversaire : « A la Chambre, après votre départ, comme je me trouvais seul au banc des ministres, aucun député n'a osé entrer le premier ». En vain évoque-t-il les sursauts patriotiques d'hier pour suggérer que le cher et vieux pays surmontera demain « ses défaillances de l'âme ». Peine perdue, le général Dux pousse l'amertume jusqu'à bafouer l'immense croix de lorraine édifiée à sa mémoire . . . « pour inciter les lapins à la résistance », ricane-t-il.

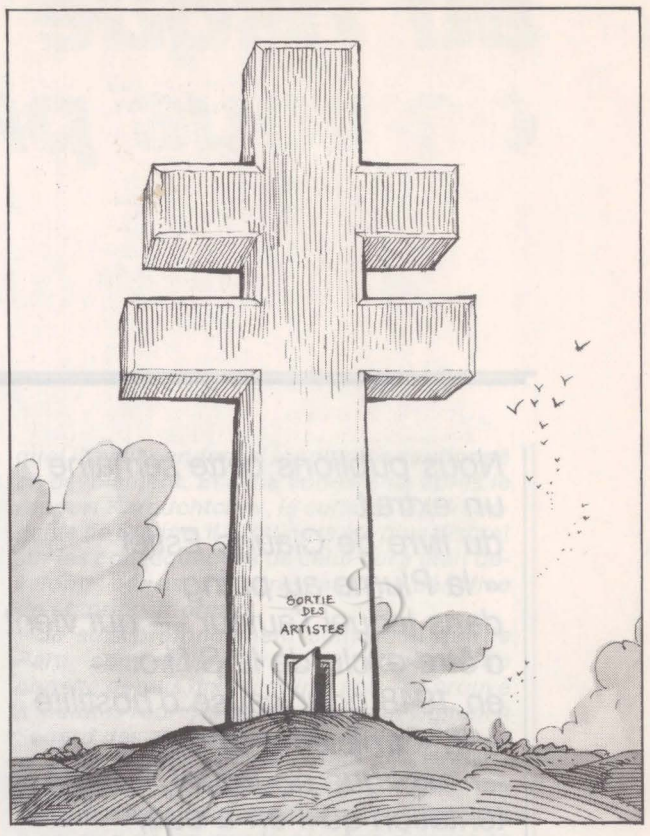

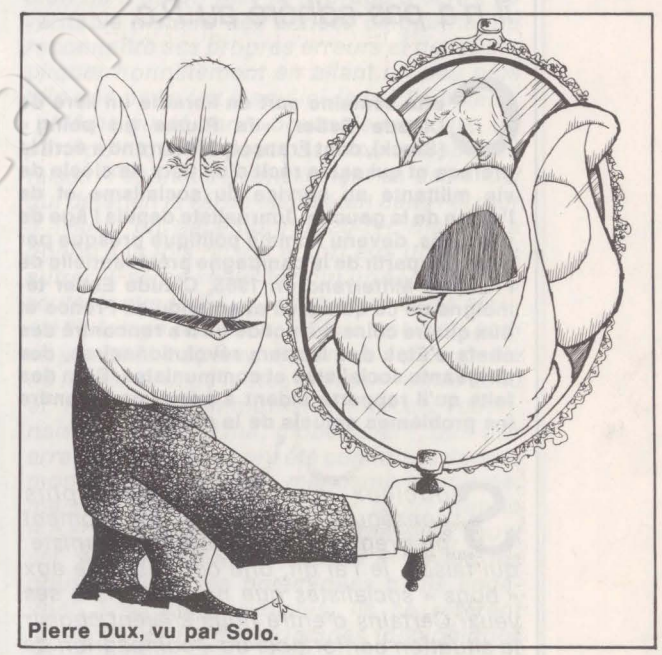

Pierre Dux, vu par Solo.

y a d'l'abus !

Dans ce style qui n'appartient qu'à lui, l'ineffable Gérard Holz nous signale : « Le prince Sihanouk a fait son comeback », et il ajoute, pince sans rire : « Je ne sais pas comment ça se dit en cambodgien ». En français, on dit « refaire surface », tout bêtement (A. 2, le 25 octobre).

Sous l'étendard de la « gestion participative », Serge Dassault, le fils-de-son-père, prépare sa campagne électorale dans l'Essonne. « La lutte des classes est une notion fictive qui n'existe pas si on le veut bien », affirme-t-il. « Quant aux syndicats, ils ignorent les vrais motifs d'insatisfaction des travailleurs. » Son mot d'ordre : « l'amabilité ». Mais, plus il sourit, plus on remarque ses longues dents (A. 2, le 26 octobre).

M. Destremeau, député majoritaire versaillais, plaide sans sourciller la cause des concours de pronostics : « Après tant de vaines promesses, reconnaissons qu'on n'aura jamais assez d'argent pour développer le sport de base », soupire-t-il. « Mieux vaut donc lever un impôt indolore, sans compter que le contribuable à une chance de gagner. » Et la loi de 1936, qui interdit ce genre de concours ? « Ce ne sera jamais qu'une dérogation de plus », riposte M. le Député (A. 2, le 27 octobre).

A quatre reprises, les deux premières chaînes nous ont annoncé la publication en livre de poche de « Démocratie française », la modeste dissertation de notre président. Ce tam-tam réussira-t-il à couvrir la voix de François Giroud, qui (sur A. 2, le 28 octobre) traitait l'ouvrage en question de « compresse sur une fracture » ?

Pleins feux sur la réunion des jeunes giscardiens (T.f. 1, le 29 octobre), qui, après avoir volé leur sigle « Autrement » à une revue, ont choisi un cri de guerre original : « Et toc ! ». En adversaires déclarés de la politique politicienne, ils n'avaient invité que cinq ministres pour présider leurs assises. Plus on est de toquards, plus on rit.

Dommage que le petit bois où nos duettistes égrènent leurs discours soit une propriété, (ô combien !) privée. S'ils avaient rencontré un braconnier, un couple d'amoureux, un cueilleur de champignons, peut-être auraient-ils renoncé à porter le deuil de la France, de leur France pour s'intéresser aux Français. De Gaulle ne les mentionne que pour ironiser sur le contraste entre « leur désir de privilèges et leur soif d'égalité » ou pour railler « les longues marches qui finissent au stade Charléty » ou pour affirmer que « les soldats de l'An 2 » ne se seraient pas fait tuer pour le Parti radical ».

A cette heure lucide où, jugeant le chemin parcouru, il soupirait : « Je n'ai pas de successeur » et dénonçait « son éternel ennemi : l'argent », le général semble se réfugier sur son socle, se barricader dans sa légende, vouloir couper définitivement les amarres qui le reliaient à ce peuple dont il fut le héros. Par testament, il ne nous lègue que son ombre, mais, si haute soit-elle, nous n'avons de compte à rendre qu'à la vie.

GABRIELLE ROLIN

L'OMBRE DE STALINE

Nous publions cette semaine un extrait du livre de Claude Estier « la Plume au poing » dans lequel l'auteur — qui vient d'être exclu de la S.f.i.o. en 1948 pour cause d'hostilité à la « troisième force » — explique pourquoi, malgré la tentation qu'il en a eue, il n'a pas adhéré au P.c.

Cette semaine sort en librairie un livre de Claude Estier, « la Plume au poing » (Stock), dont François Mitterrand a écrit la préface et qui est le récit d'un tiers de siècle de vie militante au service du socialisme et de l'union de la gauche. Journaliste depuis l'âge de vingt ans, devenu homme politique presque par hasard à partir de la campagne présidentielle de François Mitterrand en 1965, Claude Estier témoigne de ce qu'il a vu et entendu en France et aux quatre coins du monde où il a rencontré des chefs d'Etat, des leaders révolutionnaires, des dirigeants socialistes et communistes. Bien des faits qu'il rapporte aident à mieux comprendre les problèmes actuels de la gauche.

Soucieux d'un engagement plus conséquent, je tournai un moment mes regards vers le Parti communiste, qui faisait, je l'ai dit, une cour assidue aux « bons » socialistes que nous étions à ses yeux. Certains d'entre nous allaient choisir la situation confortable de « compagnon de route ». Je ne me sentais pas cette vocation. Pour moi, le choix se résumait ainsi : adhérer au P.c. ou attendre des jours meilleurs en me repliant sur mon métier de journaliste. Pendant plusieurs mois, je suis resté devant cette interrogation. Mais des événements qui me troublaient profondément m'ont finalement empêché de rejoindre un parti dans lequel je sentais que j'aurais beaucoup de mal à vivre.

Le premier de ces événements avait été, à la fin du mois de février, la prise du pouvoir par les communistes en Tchécoslovaquie, ce qu'on a appelé aussitôt le « coup de Prague », dont la droite française, parmi d'autres, allait se servir pendant des années comme d'un épouvantail, alors même qu'en France les choses s'étaient passées tout autrement. Avec le recul du temps, on peut porter sur cette affaire un jugement plus équilibré. Le Parti communiste tchécoslovaque était l'un des plus puissants d'Europe. Aux élections de mai 1946, dont nul n'avait contesté le caractère démocratique, il avait obtenu 38% des voix et son leader, Klement Gottwald, était devenu chef d'un gouvernement où des formations diverses, dont le parti social-démocrate, se trouvaient représentées. Les sympathies prosoviétiques de Gottwald étaient évidentes, mais elles ne heurtaient pas outre mesure le peuple tchécoslovaque, qui n'avait pas oublié de quelle manière, dix ans plus tôt, à Munich, les démocraties occidentales l'avaient abandonné aux appétits hittlériens. En outre, cette ligne était cautionnée par la présence à la présidence de la République d'Edouard Benes, qui jouissait d'une popularité considérable.

Il n'empêche que lorsque, le 25 février, Gottwald, devançant sans doute une conjuration préparée contre lui par les autres partis de la coalition, constitua un gouvernement à nette majorité communiste on y vit un coup de force, dont la particularité était d'avoir été réalisé légalement, mais qui amenait à douter de la volonté des communistes de respecter les règles démocratiques. L'émoi fut à son comble lorsqu'on apprit, quelques jours plus tard, que le ministre des Affaires étrangères du nouveau cabinet Gottwald, Jan Masaryk, s'était suicidé en se jetant d'une fenêtre du palais Czernin. Les événements allaient ensuite se précipiter. En juin, Benes, refusant de signer la nouvelle Constitution, qui faisait de la Tchécoslovaquie une république socialiste, abandonnait la présidence où Gottwald lui succédait aussitôt. Malgré la présence dans les instances dirigeantes du pays d'anciens sociaux-démocrates comme Zdeneck Fierlinger, une chape de plomb devait bientôt s'abattre sur la Tchécoslovaquie d'où n'allaient plus filtrer que des nouvelles de répression et de sinistres procès où des accusés, la veille encore ministres, « avouaient » eux-mêmes avoir trahi leur patrie.

J'ai connu la Tchécoslovaquie en septembre 1956, à l'occasion d'un long reportage pour « le Monde ». A partir de Prague, de ses cent tours médiévales dominant la paisible rivière Vltava et ses quais romantiques que surplombent l'impressionnant château de Charles IV et les vieilles ruelles de Mala Strana — il y a peu de villes au monde dont la beauté m'ait ému autant que celle de Prague —, j'ai parcouru tout le pays, depuis les mines d'Ostrava proches de la frontière polonaise, jusqu'aux rives du Danube à Bratislava d'où l'on aperçoit l'Autriche, en passant par les montagnes des Tatras. C'était un peu plus de trois ans après la mort de Staline et quelques mois seulement après le rapport Khrouchtchev au XXe congrès du P.c. soviétique. Prague en était au début de la déstalinisation, dont j'avais senti les premiers signes dans des histoires antirusses entendues au fil de mes conversations ou dans l'extraordinaire succès d'une pièce de Nazim Hikmet intitulée « Filip Filipek existe-t-il ? » et qui ridiculisait avec beaucoup d'humour le culte de la personnalité d'un directeur d'entreprise ressemblant sans doute comme un frère à ceux qu'avaient connus des milliers de Tchèques dans leurs ateliers ou dans leurs bureaux.

Mais, tout au long de ce voyage, j'avais compris ce qu'avaient pu être à Prague les années cinquante, le poids d'un régime totalitaire, les procès fabriqués, l'étouffement des libertés, ce contre quoi jamais, à cette époque, le Parti communiste français n'avait élevé la moindre protestation publique.

J'ai fait deux autres séjours en Tchécoslovaquie, l'un en janvier 1966, au retour d'un voyage à Cuba, l'autre en novembre 1967 avec François Mitterrand. Nous avons été parmi les derniers visiteurs officiels du président de la République Antonin Novotny, qui allait bientôt laisser le pouvoir à Alexandre Dubcek. Nous avons rencontré beaucoup de futurs artisans du « printemps de Prague », et, parmi eux, certains que j'avais connus en 1956 et qui avaient dû se taire pensant si longtemps. Je pense à mon ami « Sacha », qui m'avait accompagné, cordial mais silencieux, dans mon premier voyage et qui m'écrivait des lettres enflammées en mai 1968 pour me crier sa joie de vivre à Prague à nouveau libérée. Trois mois plus tard, les chars soviétiques campaient place Venceslas. Cette fois, le Parti communiste français a protesté et, à partir de là, beaucoup de choses ont commencé à changer. Mais lentement. Je n'oublie pas, par exemple, que, en février 1972 encore, Georges Marchais reprochait à François Mitterrand, qui venait de lancer un appel contre la répression en Tchécoslovaquie, d'avoir pris « une initiative mal fondée et inopportune... apportant renfort à une campagne aux motivations très évidemment anticommunistes ». Dans le même temps, l'hebdomadaire du Parti communiste italien « Rinascita » consacrait un article aux « nouvelles graves » en provenance de Prague, c'est-à-dire une série d'arrestations d'intellectuels et de journalistes, parmi ceux que le régime de Husak n'a jamais réussi à faire taire et qui ont lancé, depuis, la fameuse « Charte 77 ».

C'est pourquoi, quand je pense à « Sacha » et à tous ceux qui, comme lui, proscrits dans leur pays, n'ont connu en trente années que quelques mois d'espoir, je ne regrette pas de m'être, à vingt-trois ans, posé des questions qui m'ont évité de me trouver, ne serait-ce qu'un temps et même à distance, solidaire du crime de liberticide.

Le « coup de Prague » m'avait ébranlé. Celui de Belgrade allait m'accabler. Fin juin 1948, en effet,la Yougoslavie rompait avec le Kominform et s'attirait aussitôt les foudres des autres partis communistes membres de cette organisation. Le quotidien du P.c. thèque « Rude Pravo », toujours à l'avant-garde, accusait aussitôt le maréchal Tito de « trahison ». C'était encore un mot aimable à côté de ce qui allait suivre. Pendant sept ans, jusqu'au geste spectaculaire de Nikita Khroutchtchev débarquant en mai 1955 à Belgrade pour tendre la main à Tito, l'hérésie « titiste » a été clouée au pilori pour la seule raison qu'elle s'opposait ouvertement au dogme stalinien en affirmant l'indépendance de chaque Etat socialiste par rapport



Claude Estier avec Waldeck Rochet et Jacques Duclos, en septembre 1965.

à l'Union soviétique et le droit pour chacun d'eux d'édifier le socialisme en suivant sa propre voie, qui était, pour la Yougoslavie, celle de l'autogestion ouvrière.

Dès les premiers moments du schisme, le Parti communiste français avait pris parti pour Staline contre Tito, et sa condamnation de la « déviation » yougoslave était sans nuances. Dans les revues théoriques du Parti, les intellectuels accumulaient les adjectifs accusateurs, et certains de ceux qui ont trouvé depuis des raisons de s'éloigner du P.c.f. — je pense, par exemple, à Roger Garaudy ou à Annie Kriegel qui se trouve aujourd'hui à l'aise au « Figaro » — n'étaient pas les moins virulents. Le temps s'est écoulé, et Tito lui-même a choisi de jeter un voile sur le passé, mais je me demande parfois si certains donneurs de leçons, anciens ou actuels membres du P.c.f., n'éprouvent pas quelque honte s'il leur arrive de relire leurs écrits des années 1948 à 1954 !

Et je ne parle pas là que de la Yougoslavie. Ces années ont été aussi celles des procès dans les démocraties populaires : ceux de Clementis, de Slanski ou d'Artur London en Tchécoslovaquie, celui de Rajk en Hongrie, pour ne citer que quelques exemples parmi des dizaines d'autres. Alors même que la façon dont se déroulaient ces procès, les « aveux spontanés » des accusés, le secret des audiences avaient de quoi troubler les plus ignorants, jamais le Parti communiste français ne s'est posé — ou, en tout cas, n'a posé publiquement — des questions à ce sujet. Quelques semaines avant la mort de Staline, en mars 1953, il approuvait encore la dénonciation du « complot des blouses blanches », dont on allait apprendre rapidement qu'il avait été inventé de toutes pièces par le maître du Kremlin désireux de se débarrasser de quelques médecins juifs. [...]

Le 6 novembre 1956, c'est-à-dire quelques jours après l'intervention à Budapest, « l'Humanité » publiait encore un article de Maurice Thorez, intitulé : « l'Exemple exaltant de l'Union soviétique », dans lequel on pouvait lire cette appréciation sans nuances :

« A toutes les grandes questions de l'actualité, le XXe congrès a donné une réponse claire et convaincante. Il a manifesté avec éclat la force et la sagesse du Parti communiste de l'Union soviétique. Les grandioses réalisations du pays des Soviets, l'activité exemplaire de son Parti communiste donnent aux partis marxistes-léninistes, aux masses laborieuses de tous les pays des raisons toujours nouvelles de renforcer la solidarité prolétarienne internationale. »

Les dirigeants du P.c.f. reconnaissent désormais qu'ils ont commis des erreurs de jugement à cette époque. Mais ils les mettent généralement sur le compte de leur ignorance de ce qui se passait réellement en U.r.s.s. et dans les pays de l'Est. Cette explication est un peu trop facile.

J'ai toujours pensé que Jean Kanapa, par exemple, qui a vécu longtemps à Moscou et à Prague, et qui est un homme à l'intelligence affinée, devait en savoir à l'époque un peu plus que moi sur ces événements qui m'avaient pourtant suffisamment inquiété pour m'empêcher d'adhérer au P.c.f., que beaucoup d'autres quittèrent par la suite après avoir réalisé l'étendue des ravages causés par le phénomène stalinien. Et même en accordant aux uns et aux autres le bénéfice du doute, le fait d'ignorer le fond des choses justifie-t-il qu'on approuve ce qui choque l'esprit ?

Je préférerais que le P.c.f. dise aujourd'hui qu'il ne pouvait exprimer à l'époque sa désapprobation en raison des conditions historiques qui le liaient encore inconditionnellement à l'U.r.s.s. et dont il n'a commencé à se dégager vraiment qu'à partir de 1968 et de l'intervention en Tchécoslovaquie. Cela le conduirait-il à remettre en cause le marxisme-léninisme qui a produit le système stalinien ? Oui et non. En fait, le P.c.f. a admis les dangers de ce système pour autant qu'il s'applique aux autres. Après le XXe congrès du P.c.u.s., et non sans hésitations, il a reconnu les crimes de Staline et le fait que, dans le cadre d'un pouvoir de type marxiste-léniniste, le stalinisme avait conduit à un dévoiement de la démocratie. Mais il n'a jamais expliqué clairement pourquoi il avait pendant si longtemps cautionné ce dévoiement. Et s'il a condamné, après le rapport Khrouchtchev, le culte de la personnalité de Staline, il a toujours été plus discret sur les conséquences de celui qui s'était développé dans ses propres rangs au bénéfice de Maurice Thorez.

Je suis profondément convaincu que le Parti communiste français a beaucoup changé depuis dix ou douze ans. Il a prouvé à maintes reprises qu'il est devenu vigilant à l'égard des atteintes aux libertés en U.r.s.s., et il est évident que cela a été l'un des éléments qui ont permis le rapprochement et l'alliance avec les socialistes. Mais il faudra bien qu'il ait un jour le courage d'écrire sa véritable histoire des années cinquante, de reconnaître ses propres erreurs et de les expliquer honnêtement en allant un peu plus loin que ne l'a fait jusqu'ici Jean Elleinstein.

Même guidé par la boussole marxiste, un parti politique ne peut pas avoir toujours eu raison. Faudra-t-il éternellement se demander qui détenait la vérité et qui était dans l'erreur à Tours, en décembre 1920 ? L'Histoire a donné à la fois raison et tort aux uns et aux autres. Il serait absurde pour un socialiste de soutenir que la S.f.i.o., dont nous avons assumé l'héritage tout en créant un nouveau parti en juin 1971 à Epinay, n'a jamais été coupable de fautes — et de fautes graves — entre 1920 et 1970. Les communistes français reconnaissent aujourd'hui, globalement, que des erreurs historiques ont été commises dans le monde au nom du marxisme-léninisme, mais ils continuent à laisser croire que le P.c.f. en a été relativement préservé, qu'il est, en quelque sorte, passé à travers les gouttes. Dans les polémiques qu'ils engagent avec les socialistes, ils se réfèrent constamment à des principes idéologiques dont ils seraient seuls détenteurs et qui leur procureraient une sorte d'infaillibilité. Souvent, des militants du P.s., surtout parmi les jeunes, en sont troublés et ont le sentiment d'être d'horribles « sociaux-démocrates », toujours prêts à trahir, alors que le P.c.f. appliquerait, par définition, la ligne pure et dure. La vérité est toute différente et on ne la trouvera pas dans une description manichéenne des uns tout blancs et des autres tout noirs.

Le Parti communiste affirme depuis longtemps que le socialisme qu'il veut pour la France n'a rien à voir avec le modèle soviétique. Nous n'avons pas de raisons de ne pas le croire. Mais il serait sans doute cru devantage encore s'il se montrait plus audacieux dans l'explication de sa propre histoire et plus modeste dans l'énoncé de ses certitudes. Je dirais qu'il le doit à tous ses militants dont l'inlassable dévouement en fait ce qu'il est, aux millions de travailleurs qui, au-delà de ses rangs, lui font confiance pour changer la société, à tous ceux, où qu'ils soient, qui n'ont jamais désespéré de la réconciliation entre les deux grands courants du mouvement ouvrier français. Au surplus, il a tout à y gagner !

au risque de vous plaire



théâtre

PARIS

*** Théâtre de l'Est parisien : « Hamlet », de Shakespeare. Mise en scène de Benno Besson,** le directeur de la Volksbühne de Berlin-Est.

Un des spectacles qui ont soulevé le plus de passion lors du dernier festival d'Avignon.

*** Théâtre de la Cité internationale universitaire : « Toussaint Louverture », d'Edouard Glissant. Mise en scène de Benjamin Jules-Rosette.**

Cette pièce, écrite à la demande de Jean Vilar, retrace la vie d'un des premiers hommes à avoir incarné la libération du monde noir.

*** Théâtre de la Ville : « la Mante polaire », de Serge Rezvani. Mise en scène de Jorge Lavelli.**

Le personnage central, joué par Maria Casarès, est Catherine II. « C'est sous le règne « éclairé » de Catherine II, explique Rezvani, que le commerce des êtres humains s'étendit à toute la Russie... »

*** Théâtre national de l'Odéon : « le Roi Lear », de Shakespeare, par le Piccolo Teatro de Milan. Mise en scène de Giorgio Strehler.**

Un spectacle de quatre heures, joué depuis 1972 à Milan. Un très grand moment de théâtre.

*** Petit Odéon : « Mercredi trois quarts », de Helvio Soto. Mise en scène de Maurice Garrel.**

Pour éveiller les esprits qui auraient tendance à s'endormir en oubliant que le Chili est encore plongé dans la nuit de la dictature. Une œuvre d'un intellectuel chilien — cinéaste, écrivain, homme de télévision — qui vit en exil à Paris.

*** Nouveau Carré : « Nuova Colonia », de Luigi Pirandello. Mise en scène d'Anne Delbée.**

Des contrebandiers, rejetés par la société, vont organiser sur une île abandonnée un monde « plus conforme à la nature, à la justice et à leurs désirs ». Une fable fantastique et mythique.

*** Le Coupe-chou-Beaubourg (94, rue Saint-Martin, 3e) : « les Mystères du confessional », de Louis Hamon et Pierre Lamy. Mise en scène de Pierre Lamy.**

Quand la censure s'armait du goupillon... Hamon et Lamy se sont servis de documents authentiques, notamment d'un livre écrit par Mgr Bouvier, évêque du Mans, en 1830 : « le Manuel secret des confesseurs ».

*** Théâtre de la Plaine : « Un sang fort », de Wole Soyinka. Mise en scène de Jean-Luc Jeener.**

Une première : la pièce d'un écrivain nigérian jouée par des comédiens blancs.

*** Festival d'automne : quatre manifestations en novembre.**

« Locus solus », en hommage à Raymond Roussel, réalisé par Memé Perlini, au Palace (du 2 au 15 novembre). « Caméras-Théâtres » : une confrontation internationale de films consacrés au théâtre, au Palais des Arts (du 9 au 22 novembre). « Le Hamlet de Shakespeare », mis en scène par Daniel Mesguich, à la maison de la culture de Nanterre (du 15 au 27 novembre). Le Théâtre de la Taganka de Moscou, dirigé par Iouri Lioubimov, au Théâtre national de Chaillot (du 4 au 26 novembre).

BANLIEUE

*** Théâtre de la Commune d'Aubervilliers : « Coriolan », de Shakespeare. Mise en scène de Gabriel Garran.**

En 1933-1934, les manifestants d'extrême droite récitaient dans les rues de Paris des tirades entières de ce guerrier romain nommé Coriolan, de cet homme providentiel qui avait choisi de tout résoudre par la violence...

*** Centre culturel de Chelles : « le Mariage de Figaro », de Beaumarchais. Mise en scène d'Arlette Téphany.**

Un classique en folie. Une lecture nouvelle de Beaumarchais. Avec la fête au rendez-vous.

*** Théâtre Jean-Vilar de Suresnes » « Pauvre Assasin », de Pavel Kohout, par le Grenier de Toulouse. Mise en scène de Maurice Sarrazin.**

Une pièce-matriochka (comme les poupées russes du même nom), où lieux et intrigues s'emboîtent les uns dans les autres. Par un écrivain



Anne Delbée.



Maria Casarès.

à ne pas manquer

L'invasion Prévert

Jacques Prévert est plus vivant que jamais : un C.e.s. à Noisy-le-Sec, un quai à Meaux, une Maison pour tous à Dieppe, une école maternelle à Jaunay-Clan (Vienne), une autre à Aubervilliers, une rue à Moulins portent désormais son nom. Des spectacles se montent : « le Perroquet orphelin » sera joué du 1er mars au 30 avril 1978 par les Spectacles de la Vallée du Rhône. Une « Evocation de Prévert » sera créée ce samedi à Noisy-le-Sec par Gérard Milhaud et Christine Sandre ; il sera repris le 9 décembre au Blanc-Mesnil et le 17 décembre à Meaux. L'inauguration de la maison Jacques-Prévert à Dieppe verra se succéder une suite de manifestations (expositions, animations, spectacles, cinéma, débats, etc.) autour de Prévert de fin novembre 1977 à fin ianvier 1978.

A Paris, le cinéma Logos (5, rue Champollion, 5e) présente un festival Jacques Prévert, c'est-à-dire une suite de films dont il fut le scénariste et le dialoguiste : « les Amants de Vérone », d'André Cayatte, le 4 novembre ; « Lumière d'été », de Jean Grémillon, le 5 ; « L'affaire est dans le sac », « Paris la Belle », et « Paris mange son pain », de Pierre Prévert, le 7 ; et « les Enfants du paradis », de Marcel Carné, le 8.

Enfin, les éditions Gallimard viennent de rééditer, dans la collection Folio-Junior, des livres pour enfants de Jacques Prévert qui étaient depuis longtemps introuvables : « Contes pour enfants pas sages » et « Lettre des îles Baladar ». Au total, une belle invasion !

J.-P. L.

Mireille et Dente

Mireille, vous connaissez ? Vous savez, ces chansons qui s'appellent « le Petit Chemin qui sent la noisette » et « Couchés dans le foin » : elles sont signées Mireille et Jean Nohain. Mireille fut aussi chanteuse de comédie musicale. Elle écrivit de nombreuses musiques de films à Hollywood. Et fonda le fameux Petit Conservatoire de la chanson à la radio et à la télévision. L'an dernier, Georges Brassens eut la bonne idée de la remettre en scène dans la première partie de son récital à Bobino. Un disque vient de sortir, témoin de cet événement : « Mireille en public » (W.E.A.-Filipacchi 56 427). Du coup, le virus l'a reprise : elle chante chaque soir à Paris, à la Cour des Miracles. Pour plusieurs mois sans doute.

Pour le moment, Brassens ne chante pas. Alors, il a prêté son bassiste, Pierre Nicolas, à Christian Dente, un jeune chanteur qui est dans la tradition des Francis Lemarque et autre Yves Montand. Un changeur des rues de Paris, tendre et drôle comme un enfant de Carco. Ce qui n'empêche pas le parti pris. Le nouveau récital de Christian Dente, présenté jusqu'au 10 novembre au Théâtre Paris-Nord (16, rue Georgette-Agutte, 18e), s'intitule « Chansons pour 78 ». 78 tours ? Mars 78 ? Les deux, sans aucun doute. La nostalgie n'empêche pas la lucidité.

tchèque, signataire de la « Charte 77 », qui a actuellement quelques ennuis avec la police de Prague.

*** Cartoucherie de Vincennes : « David Copperfield », d'après Charles Dickens, par le Théâtre du Campagnol. Mise en scène de Jean-Claude Penchenat.**

Un petit Anglais à la recherche de sa vie ; au cours de laquelle se pose le problème de ses rapports avec ses parents, avec les hommes, avec les femmes... Des comédiens du Théâtre du Soleil, la troupe d'Ariane Mnouchkine, ont participé à l'élaboration de ce spectacle.

*** Maison de la culture de Nanterre : « Martin Eden », d'après Jack London. Création collective du Théâtre de la Salamandre - Centre national dramatique du Nord.**

Les avatars de l'individualisme. Une leçon pour aujourd'hui.



* Magma : à Suresnes, au théâtre Jean-Villar, le 26 novembre.

* Jean-Roger Caussimon : à Firminy, à la maison de la culture, le 18 novembre.

* Juliette Gréco : à Paris, au Théâtre de la Ville, jusqu'au 5 novembre ; à Créteil, le 8 novembre ; à Grenoble, à la maison de la culture, les 16 et 17 novembre.

* Djemel Allam, Claude Antonini, Jean Sommer, Mireille Rivat, Christian Dente et Mama Béa Tékielski : à Choisy-le-Roi, le 18 novembre, pour « Six Heures pour la chanson ». Ce spectacle se situe dans le cadre d'un mois « Action Chanson 94 », du 12 novembre au 17 décembre. Ce mois programme par ailleurs : Chantal Grimm, Francine Reeves, Jacqueline Dorian, Henri Gougaud, Max Rongier, François Imbert et Françoise Moreau, Dick Annegarn, Leny Escudero, Anne Vanderlove, etc.

* Pierre et Marc Jolivet : à Marseille, au théâtre Tourski, du 25 novembre au 1er décembre.

* Leny Escudero : à Montpellier le 6 novembre, Aix-en-Provence le 7, Albi le 8, Lyon le 15, Saint-Etienne le 16, Grenoble le 17, Chambéry le 18, Besançon le 21, Lons-le-Saunier le 22, Bourges le 23, Chalon-sur-Saône le 24, Orly le 26, Valence le 27, Clermont-Ferrand le 28, Dijon le 29 et Mulhouse le 30.

* Cora Vaucaire : à Nice, les 11, 12 et 13 novembre.



VENDREDI 4 NOVEMBRE

T.f. 1

« Colinette » : une comédie de Marcel Achard qui cherche noise aux maris gonflés de vanité. Un badinage doux-amer interprété par Claire Vernet et Alain Pralon (20 h 30).

A. 2

« Les Diamants du président » : feuilleton policier qui a le mérite de dénoncer la corruption de certains Etats d'Afrique (20 h 30).

Apostrophes : des témoins de la débâcle de 1940 sont interpellés. Mendès France, auteur de « Liberté, liberté chérie », remonte aux sources ; Henri Amouroux évoque le climat populaire ; Robert Beauvais découvre le racisme ; Jacques Duquesne montre ce que la guerre représente pour un enfant et Arthur Conte ressuscite la journée du 1er janvier 1940 (21 h 35).

« Le Septième Sceau » : l'inoubliable partie d'échecs entre Ingmar Bergman et la mort (22 h 50).

F.r. 3

A la une : les directeurs de « France-Soir », de « l'Humanité », du « Monde » et d'« Europe 1 » nous disent comment ils conçoivent l'information (20 h 30).

L'Amazone : ce fleuve mythique nous entraîne jusqu'au cœur de l'Eldorado, où les derniers Indiens ont survécu aux chercheurs d'or (21 h 30).

SAMEDI 5 NOVEMBRE

A. 2

« Les Rebelles » (2e épisode) : l'affaire Stavisky a mis le feu aux poudres et Paris en émoi. Mais les mineurs cévenols ont d'autres chats à fouetter (20 h 30).

F.r. 3

Alice Sapritch... l'homme en question : monstre sacré ou monstre tout court ? (20 h 30).

Classiques du cinéma suédois : en 1924, une débutante nommée Greta Garbo crevait l'écran en deux coups de cils (21 h 30).

LUNDI 7 NOVEMBRE

T.f. 1

Reportage sur le 60e anniversaire de la révolution d'Octobre à Moscou (11 h 15).

« Le Repos du guerrier» : quand Vadim livrait Hossein aux griffes de Bardot (20 h 30).

A. 2

Journée russe : défilé sur la place Rouge (12 h), danse folklorique avec les ballets Moïsseïev (17 h 30), hommage au poète Maïakovski (21 h 55).

MARDI 8 NOVEMBRE

T.f. 1

« Des chênes qu'on abat » : l'héritage de De Gaulle et Malraux, détourné par la Comédie-Française (21 h 30).

A. 2

Aux informations : présentation du Parti communiste de la République de Kirghizie (20 h).

« Le Cas du docteur Laurent » : grâce au bon docteur Jean Gabin, Nicole Courcel découvre qu'on peut accoucher sans douleur (20 h 35).

F.r. 3

« La Prisonnière du désert » : malheur aux Comanches qui s'attaquent à John Wayne ! Un western signé John Ford (20 h 30).

MERCREDI 9 NOVEMBRE

T.f. 1

« Les Femmes du monde » : un mélo qui se déroule dans la Haute et dont l'humour involontaire égaiera les smicards (20 h 30).

« A la poursuite des étoiles », dans le ciel du Caucase (22 h 15).

A. 2

Question de temps, magazine d'actualité (20 h 30).

Punk ? : quand les « Sex Pistols » rajeunissent le « God save the Queen » (22 h 25).

Présentation du Parti communiste italien, aux informations (20 h).



Enquête sur la santé mentale des Français.

F.r. 3

« Le Dernier Professeur de danse » : satire sociale hongroise dont la malice et la mélancolie ont des accents tchékoviens. Comment enseigner la csardas et défendre le tango, à l'âge du rock and roll ? (20 h 30).

La Polynésie : Reichenbach a promené sa caméra magique dans les îles de la reine Pomaré. Et l'œil se régale (21 h 30).

DIMANCHE 6 NOVEMBRE

T.f. 1

« Ma mie Rose » : comédie de Michèle Bessi. Une grand-mère « de location » apprivoise un bon petit diable. Divertissement pour âmes innocentes (20 h 30).

L'Afrique convoitée : des Chinois, des Russes, des Cubains se disputent le continent noir. Qu'en pensent les autochtones ? (22 h).

A. 2

Enquête sur la santé mentale des Français : troisième volet de l'admirable reportage de Daniel Karlin sur ces « anormaux » qui ont tant à nous apprendre (21 h 50).

F.r. 3

« Maigret voit rouge » : non pas à cause de Berlinguer, mais par allergie aux gangsters américains. Jean Gabin n'en fera qu'une bouchée (21 h 30).

JEUDI 10 NOVEMBRE

T.f. 1

« Richelieu » : il obtient pour la première fois le soutien populaire, car la patrie est en danger : le clou du feuilleton de Jean-François Chiappe (20 h 30).

L'Evénement : magazine d'actualité (21 h 25).

A. 2

Aux informations (20 h), présentation du Parti communiste d'Espagne.

Un homme, un jour : Olivier Guichard évoque le 13 mai 1958 (21 h 50).

F.r. 3

« Peau-d'Ane » : la belle princesse Catherine Deneuve refuse de céder aux convoitises de son père Jean Marais. Une féerie de Jacques Demy (20 h 30).



La section de Maisons-Alfort (Val-de-Marne) édite un calendrier 1978 conçu et réalisé par des militants. Il est intitulé « Le socialisme, une idée qui fait son chemin » et il reprend, toutes les deux pages, des phrases de l'hymne socialiste « Changer la vie ».

Vu l'impact certain que cette expérience a eu l'an dernier auprès de nombreuses sections et fédérations, nous la renouvelons cette année.

Nous pensons que c'est un moyen, parmi d'autres, de prendre contact avec les habitants de nos communes et, à cette occasion, de faire connaître les positions du Parti socialiste.

Pour être efficace, la diffusion doit se faire avant le mois de décembre. Il est donc indispensable que les commandes nous parviennent rapidement.

— Le prix unitaire est de 10 F
— Par commande de 100 ex. : 6 F l'unité
— Par commande de 500 ex. : 5 F l'unité. Port en sus. Acheminement par colis S.n.c.f.

Pour tous renseignements et commandes, écrire à :

la section du Parti socialiste
34, rue Pierre-Sémard
94700 Maisons-Alfort.

(Joindre à chaque commande un chèque libellé à l'ordre de Claude Muller, C.c.p. n° 6838-90 Paris)

Publicité

Directement du producteur

CHAMPAGNE
BARON
FUENTE
Vigneron

21, av. F.-Drouet

02310 Charly-sur-Marne

19 à 23 F T.T.C. départ
Prix pour comités et collectivités
Tarif sur demande
tél. : (23) 82.01.97.

ENTREPRISE
GENERALE
DE NETTOYAGE

134, avenue Henri-Barbusse, 93140 Bondy.
Tél. : 847-14-02, 848-40-10.

Etablissement Guilbert S.a.r.l.

Vitres — Sols — Parquets — Spécialistes : entretien de grands ensembles, administrations, collectivités, rabotage, vitrification, etc.
Entretien journalier et mensuel de bureaux.
Enlèvement gros volumes, emballages, etc.

Le secrétariat national à la Formation présente :

L'actualisation
du Programme commun
de gouvernement

ARGUMENTS
ET DOCUMENTS

A commander : P.s., secteur Formation,
12, cité Malesherbes, 75009 Paris.
4 francs l'exemplaire . 3,50 F par cent.
(Chèque à l'ordre de C.E. Loo.)

offre d'abonnement privilégiée réservée aux amis de l'UNITE

elle vous permet de bénéficier d'une remise de 40 %


LE MATIN

LE PS ET L'ARME NUCLEAIRE

UNE INTERVIEW EXCLUSIVE DE MITTERRAND

«Oui, les socialistes ont une politique de défense cohérente»
«Non dissuasive, la force de frappe perd toute signification»
«Avec le nucléaire, c'est le sort de l'espèce humaine qui est en cause»
«La décision finale doit appartenir aux Français»

Le Matin est le grand quotidien du matin que beaucoup de lecteurs de gauche attendaient depuis longtemps. Chaque matin, le Matin vous informe avec sérieux et objectivité de tous les sujets d'actualité en France et dans le monde. Chaque matin, des enquêtes et des dossiers sur la vie des Français vous permettent de mieux comprendre les problèmes sociaux de notre pays. Chaque matin, une rubrique de grande qualité sur les arts et la culture vous offre des sujets de réflexion, d'indignation ou d'enthousiasme. Chaque matin, un guide complet des spectacles vous aide à passer une bonne soirée. Chaque matin, vous êtes bien informés. A la première heure.

LE MATIN

votre quotidien

BULLETIN D'ABONNEMENT

à remplir et à retourner, Service abonnements, 215, boulevard Mac Donald, 75019 Paris. Je désire m'abonner au Matin, en bénéficiant de l'offre spéciale réservée aux lecteurs de l'UNITE :

☐ *Pour 6 mois au prix de 150 F au lieu de 248 F**
☐ *Pour 1 an au prix de 298 F au lieu de 496 F**

**Prix de vente au numéro*

Nom : _____ *Prénom :* _____

N° : _____ *Rue :* _____

Code postal : _____ *Ville :* _____

Pierre Mauroy



Héritiers de l'avenir

35 F

collection
"Les grands leaders"
dirigée par
Claude Glayman

Claude Estier

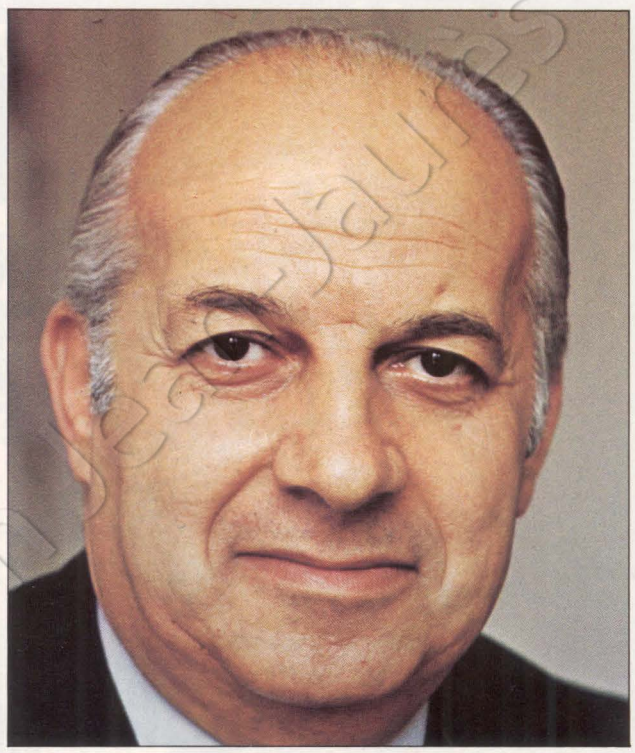

La plume au poing

Préface de François Mitterrand

35 F

collection
"Les grands journalistes"
dirigée par
Claude Glayman

Stock